

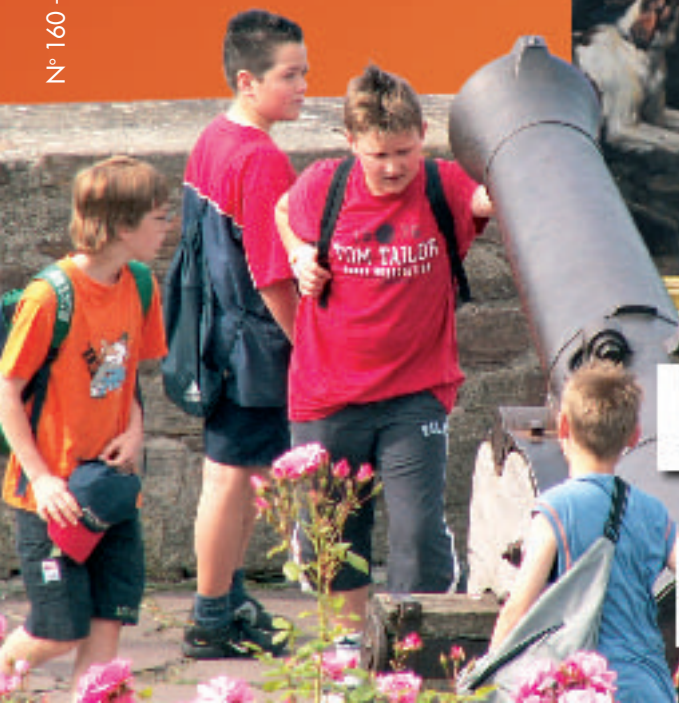


L'Éducation, L'Enseignement, La Recherche, La Culture

Présidentielles, des enjeux essentiels

L'eau, un bien
pas si commun

N° 160 - avril 2012 - ISSN 1246-077X



L'histoire au programme



GMF

Votre vocation
est d'enseigner,
la nôtre est de vous assurer.

OFFRE SPÉCIALE
PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT

- 10 %*

sur votre assurance
AUTO



POUR LES MOINS DE 30 ANS

100 €
OFFERTS**

sur vos assurances
AUTO et SANTÉ

Pour découvrir les avantages qui vous sont réservés :

- Appelez le 0 970 809 809 (numéro non surtaxé)
- Connectez vous sur www.gmf.fr/education-nationale



Assurément Humain

* Offre réservée aux agents des services publics, personnels de l'enseignement la première année à la souscription d'un contrat d'assurance auto, valable jusqu'au 31/12/2018.
 ** Offre réservée aux agents des services publics de moins de 30 ans la première année à la souscription d'un contrat d'assurance auto ou d'un contrat de complément de santé. Offre non cumulable avec le tarif avantage 3D valable jusqu'au 31/12/2018. Conditions de détail des prestations dans votre agence GMF ou sur www.gmf.fr.
 LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES est employée de l'état et des services publics assimilés - Société d'assurance mutuelle - Directrice régie par la Dods des assurances F.G.S. Paris 775 081 140 - Siège social : 70, rue de Procy 75007 Paris Cedex 17 - Les Filiales GMF Assurances : La Bourgogne, GMF Vie, Assurances Protection Juridique et Droit d'Assurance, Adresse postale : 45850 Châteauneuf.
 ASSURANCES MUTUELLES DE FRANCE - Société d'assurance mutuelle - Représentée légalement en France par son conseil d'administration - RCS Orléans 335 005 120 - Siège social : 12, avenue Marcel Proust 45000 Châteauneuf - Adresse postale : 45000 Châteauneuf.
 Les contrats non liés entre eux sont conclus par la DODG S.A. ou les Filiales GMF Assurances et La Bourgogne.

Revue de la
Fédération Syndicale
Unitaire
104, rue Romain
Rolland
93260 Les Lilas
Tél. : 01 41 63 27 30
Fax : 01 41 63 15 48
Internet : www.fsu.fr
Mél :
fsu.nationale@fsu.fr
pour@fsu.fr
N° CP : 0710-S07429
N° ISSN : 1246-077 X
Directeur
de la publication :
Bernadette Groison
Rédaction :
Marianne Baby,
Monique Daune,
Emmanuel Guichardaz,
Élizabeth Labaye,
Jacques Mucchielli,
Isabelle Sargeni-Chetaud.
Conception :
agence Naja

Publicité :
Com d'habitude
publicité
Clotilde Poitevin
25, rue Fernand-Delmas
19100 Brive
Tél. : 05 55 24 14 03
E-Mail :
contact@comdhabitude.fr

GMF p. 2
Solidarité Laïque p. 16
Secours Populaire p. 31
MAIF p. 32

Compogravure : CAG
Impression : SIEP
Crédit photo
couverture :
CADIEU/NAJA

Prix au numéro :
0,40 €
Abonnement : 5,25 €
Si vous changez
d'adresse, veuillez
communiquer
vos nouvelles
coordonnées
à votre syndicat.



sommaire

sociales

Des enjeux essentiels 5

Retraités, la vie devant soi 6

publiques

Handicapés
de la Fonction publique 9

Ce que gouvernance
veut dire 10

Travailler sans s'abîmer 12

éducatives

Évaluation des enseignants :
le ministre s'entête 13

c'est demain

L'eau, un bien
pas si commun 24

rencontre

L'accès à la culture
est facilité en France 30

DOSSIER

L'histoire au programme

Les Français, dit-on, se passionnent pour l'histoire. Savent-ils qu'au fil des dernières réformes, l'enseignement de l'histoire a beaucoup changé.



© CADIEU/NAJA

L'indépendance de l'Algérie

Il y a cinquante ans, avec les accords d'Evian, s'achevait ce qu'on appelle au Nord de la Méditerranée la guerre d'Algérie et, au sud, la guerre d'indépendance. Par-delà les commémorations officielles, plusieurs travaux culturels éclairent ces années.



BR

édito

Imposer des exigences sociales



Bernadette Groison

Pour répondre à la situation de crise mais aussi aux différents défis de ce début de siècle, il nous faudra changer de cap. Des réponses apportées aux questions posées, dépendra l'évolution de notre société. Comment relancer l'économie dans un cadre d'éco développement ? Comment permettre au système éducatif de faire face à l'échec scolaire ? Comment permettre aux services publics de remplir tout leur rôle ? Comment rendre effectif le partage des richesses ? Etc. Le mouvement syndical joue un rôle important dans cette période en imposant ces débats que d'aucuns auraient aimé éviter. Tout comme ceux de l'emploi, du pouvoir d'achat et de la protection sociale qui restent au cœur des préoccupations des salariés.

La FSU a pris toutes ses responsabilités en s'exprimant durant cette période électorale pour porter ses propositions. Elle a aussi continué d'agir.

Le premier mai est le prochain rendez-vous social majeur. Nous le souhaitons unitaire et offensif. Journée de solidarité internationale, il doit être aussi une journée forte de revendications sociales pour tous les salariés, jeunes, chômeurs et retraités. Une journée d'exigence et d'espoir pour plus de solidarité, d'égalité et de justice sociale.

Rio +20

La prochaine Conférence onusienne sur le développement se tiendra en juin 2012 à Rio. On peut craindre qu'elle ne soit pas à la hauteur de l'enjeu et qu'elle se contente de déclarations sans contenu politique sur l'économie verte, sans prendre en compte la gravité de la crise économique, sociale, écologique. Pour qu'elle soit véritablement l'occasion de repenser le développement à l'échelle mondiale en intégrant des régulations économiques, sociales, environnementales et juridiques, le Collectif RIO +20 qui réunit de nombreuses organisations (syndicats dont la FSU, ONG de solidarité internationale et ONG d'environnement) porte des propositions pour une transition dont le Sommet serait le point de départ, avec l'objectif de lier les questions écologiques, sociales et démocratiques. Les forums sociaux, les organisations syndicales dont la CSI, seront présents au forum alternatif pour débattre et porter des propositions offensives.

> PREMIÈRE

Syndicalisme « mondial » chez Ikea



© TRÉVIERINAJA

Une alliance internationale des syndicats d'Ikea s'est créée le 6 mars à Istanbul.

On n'en finit plus de découvrir les pratiques d'IKEA France notamment dans ses magasins de la région parisienne : recherche et utilisation de données personnelles, soupçon de surveillance illégale de salariés, voire de clients, « arrosage » de policiers locaux pour obtenir facilement des renseignements sur les « mauvais » employés ou les clients, mais aussi harcèlement dont est victime un représentant syndical du magasin de Thiais depuis 2010. Au pied du mur, la direction d'IKEA a finalement reconnu les faits. La filiale française du géant suédois aurait bien mis en place avec des sociétés privées un système illé-

gal afin d'obtenir des renseignements sur les antécédents judiciaires, policiers ou sur les comptes en banque de salariés ou de clients en litige avec l'enseigne. Elle promet l'élaboration d'une charte et des augmentations de salaires, mais les syndicats veulent des engagements fermes. Au niveau international, le géant suédois du meuble (qui emploierait 131 000 salariés dans 41 pays) semble coutumier de violations du droit syndical dans de nombreux pays (même si ce n'est pas le cas dans les pays du nord de l'Europe) et une attitude très largement anti syndicale dans de nombreux sièges, dénoncées dans un rapport du syndicat UNI-Global*. Alors que l'entreprise se présente comme une entreprise « socialement responsable » et se donne une image « nordique » de bien-être, ses pratiques sont donc bien différentes. Elle va en conséquence devoir faire face à un contre-pouvoir syndical qui s'organise : le 6 mars 2012, les employés et syndicats de 14 pays se sont rencontrés à Istanbul avec pour objectif la création d'une alliance internationale pour promouvoir de bonnes conditions de travail.

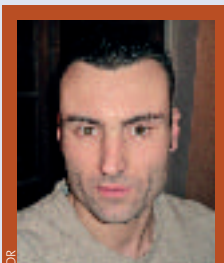
ELIZABETH LABAYE

*Uni Global est un regroupement de fédérations (métallurgie, textile, commerces, banques...) qui a son siège à Genève et est interlocuteur du BIT (Bureau international du travail).

MÉTIER

Enseigner un métier

François Capovilla est enseignant au lycée Cugnot de Neuilly-sur-Marne (93). Il s'occupe plus particulièrement des « CAP un an », pour des élèves déjà titulaires d'un CAP ou d'un Bac pro qui désirent compléter leur formation de carrossier en effectuant une année de peinture. « On prépare des éléments de carrosserie, débosselés et remis en forme par des carrossiers, pour s'occuper de la finition : application du mastic, peinture pour retrouver la couleur d'origine ». Les élèves bénéficient de 8 semaines de stage en milieu professionnel. « Cela leur permet de prendre en compte la contrainte du temps », précise François, « car les travaux de carrosserie-peinture sont le plus souvent consécutifs à un sinistre et les interventions ont une tarification forfaitaire ».



DR
François CAPOVILLA

Professeur de Lycée Professionnel

Son principal souci vient du recrutement, les élèves préfèrent souvent la mécanique et ne s'orientent vers la carrosserie qu'en deuxième choix. Le métier a pourtant encore un avenir : « malgré la tendance au remplacement des pièces abîmées et l'utilisation de plus en plus importante d'éléments plastiques teintés dans la masse, on aura toujours besoin de faire de la peinture », affirme-t-il.

Élève dans ce même lycée (!), en maintenance auto, François a intégré un bac S après une première d'adaptation et a poursuivi en BTS. « Je voulais faire de l'expertise automobile et, après une année de post-BTS en carrosserie peinture, on m'a proposé de devenir enseignant dans cette spécialité ». Une orientation qui ne doit cependant rien au hasard, puisqu'il travaillait chaque été... dans un garage.

Emmanuel Guichardaz

Flash ball

Relaxe pour le policier qui avait tiré en 2007 sur un lycéen de 16 ans au cours d'une manifestation, au motif qu'il avait « exécuté un ordre » qui n'était pas illégal... Il risquait 7 ans de prison, mais le tribunal correctionnel de Nantes a jugé que la dangerosité du flash ball utilisé n'était, à la date des faits, pas avérée. Le substitut du procureur, qui a relevé la « gravité des faits » et celle de la blessure, renvoie « à l'avis de la Commission nationale de déontologie et de sécurité sur l'opportunité, dans le cadre du maintien de l'ordre, d'utiliser ce type d'arme dans des manifestations. Mais c'est ici une affaire pénale et non administrative ». La victime, qui a perdu l'usage d'un œil, compte déposer un recours administratif en dénonçant « l'impunité totale de la police ».



© CADIEU/NAJA

> PRÉSIDENTIELLES

Des enjeux essentiels...

Emploi, salaires, protection sociale, services publics... La campagne électorale offre l'opportunité à la FSU de mettre ses propositions en avant.



© BELLANGER/NAJA

La campagne électorale bat son plein. La FSU a décidé d'y faire entendre ses exigences et ses propositions, en s'adressant aux candidats, aux personnels et plus largement à l'opinion publique. Afin de faire émerger les enjeux dans cette période tendue, la FSU a initié de nombreux débats, publié nombre de documents, organisé initiatives et actions*.

La FSU a mené beaucoup de batailles contre des réformes mises en place depuis 2007 : Retraite, loi LRU, Éducation, Justice, Emploi... La situation économique et sociale, les attaques contre les droits sociaux, la Fonction publique mais aussi contre les libertés ont conduit à nombre de mobilisations dans tous les secteurs. Aujourd'hui encore, celles-ci se poursuivent, dans le privé comme dans le public, d'autant que le gouvernement cherche à faire passer en force de multiples mesures à quelques semaines des échéances électorales.

La FSU considère qu'une réelle rupture

avec la politique actuelle est une nécessité. La poursuite de cette politique ouvrirait la voie à de nouvelles régressions pour les salariés et tous les citoyens. La réélection de Nicolas Sarkozy renforcerait les attaques subies au long de son mandat.

La France est la deuxième puissance européenne, la 5^e au niveau mondial mais elle compte 8 millions de pauvres ! Hausse du chômage, développement de la précarité et de la pauvreté,

creusement des inégalités... La crise actuelle sert de prétexte à une politique antisociale en Europe comme en France. Alors que les évolutions de la société supposent des besoins nouveaux, se poursuit la réduction brutale des capacités d'intervention des services publics, tandis que les fonctionnaires sont empêchés d'exercer correctement leurs missions.

La FSU juge indispensable de poursuivre les mobilisations au niveau européen comme celle du 29 février dernier à l'appel de la CES. En France, emploi, salaires, protection sociale, services publics seront au cœur d'un premier mai « entre-deux tours » qu'on espère le plus unitaire et le plus dynamique possible !

CLARA CHALIGNY

* Voir sur www.fsu.fr

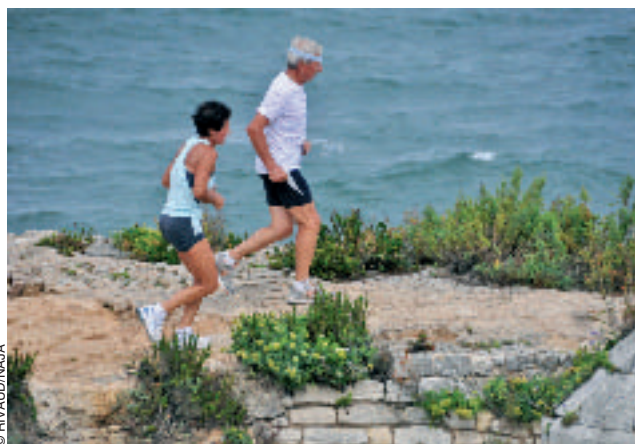
« L'adresse de la FSU aux candidats à l'élection présidentielle », « Pour un nouveau pacte éducatif entre l'école et la société », « Management contre Fonction Publique ».

Formation professionnelle : salariés et DRH pas d'accord

Le rapport Larcher sur la formation professionnelle des salariés se fait attendre. Au même moment, une enquête européenne diligentée par CEGOS auprès d'environ 2 800 salariés et 600 Directeurs de Ressources Humaines et responsables de formation met en évidence un écart important entre les motivations des salariés à se former et la perception des DRH. Ainsi, les salariés mettent en tête de leurs motivations la possibilité de s'épanouir sur le plan personnel et professionnel et de mieux accomplir leur travail alors que les DRH estiment que les priorités des salariés sont d'abord une promotion et une hausse de leurs revenus. Les salariés disent aussi vouloir améliorer leur employabilité et obtenir un diplôme, les DRH souhaitant plutôt focaliser les formations sur les jeunes et les « talents ».

Retraités : la vie devant

Les premières générations du baby-boom ont commencé à partir en retraite en 2006. Qui sont ces nouveaux retraités ? Quelle place ont-ils et prennent-ils dans la société ?



© RIVALDI/ANAJA

Les retraités entendent bien profiter pleinement du « jeune âge de la retraite ».

Depuis l'année 2006, qui a marqué le début des départs massifs en retraite pour les générations nombreuses du baby-boom, l'arrivée à l'âge de la retraite donne un « coup de jeune » à l'image déjà largement écornée des papys à la pétanque et des mamies au tricot (même si ces occupations restent prisées... et tout à fait honorables !). Ces générations, qui ont bénéficié de la démocratisation de l'éducation,

de 65 ans seraient utilisateurs). Et tous ceux qui en ont les moyens arpentent les chemins du monde, en globe-trotters avisés. Qualifiés parfois d'égoïstes, ou plus gentiment de « chanceux », car partis avant les effets des réformes des retraites, ils se rebiffent, rappelant les solidarités intergénérationnelles auxquelles ils contribuent, et participent nombreux aux manifestations.

d'un niveau de vie globalement supérieur à leurs parents et qui ont pour nombre d'entre eux participé aux grandes luttes de la 2^e moitié du xx^e siècle, sont entrés avec leurs petits-enfants dans l'âge informatique qu'ils utilisent avec dextérité, comme les réseaux sociaux (52 % des plus

Des retraités socialement actifs

Entre animation bénévole d'associations et garde des petits-enfants, entre jardinage et bricolage, mais aussi retour à l'université ou activités sportives, ils entendent bien profiter pleinement du « jeune âge de la retraite », celui que le gouvernement a voulu réduire en retardant à 62 ans l'âge du départ (au mieux car beaucoup devront tenir jusqu'à 65, voire 67 ans pour les générations qui suivent).

Affaiblir ce potentiel de dynamisme et cette retraite en bonne santé est donc néfaste non seulement pour les individus mais aussi pour l'ensemble de la société.

Des retraités mobiles

S'ils ne sillonnent pas tous l'Europe en camping-car, les retraités sont ceux qui partent le plus longtemps en vacances, du moins jusqu'à 70 ans où l'on commence à observer une baisse.

Comme les autres générations, mais de manière amplifiée, ils partent plusieurs fois (un changement par rapport aux plus anciens). De 2010 à 2030, les personnes âgées de 60 à 70 ans qui devraient représenter de 10 % à 12 % de la population, occuperaient selon l'Insee de 14 % à 15 % des nuitées de vacances, si l'on applique les taux de départ observés en 2004.

Des retraites pas si dorées

Si l'on avait atteint un équilibre de niveau de vie entre actifs et retraités, notamment en raison de l'acquisition pour un nombre important d'entre eux d'un patrimoine, la situation se détériore avec la réforme des retraites qui va appauvrir les retraité(e)s dans les années qui viennent.

Et les inégalités – déjà élevées car

Dégradation du pouvoir d'achat

La FSU et sa Section Fédérale des Retraités ont pris acte de la décision d'ajustement de 2,1 % des pensions et retraites au 1^{er} avril 2012.

Constatant que cette mesure s'appuie sur une prévision d'inflation – une fois encore sous estimée – de 1,8 % pour 2012, la FSU fait remarquer que les dépenses contraintes ont augmenté de plus de 4 % en 2011 ; elles touchent particulièrement les 4 millions de retraités percevant moins de 1 000 € par mois qui subiront une nouvelle dégradation de leur pouvoir d'achat et de niveau de vie. Une fois encore, ils



© CADIEU/ANAJA

devront faire des choix inacceptables entre logement, alimentation et santé.

La FSU interpelle chaque candidat républicain à la présidentielle à s'engager à mener une autre politique en direction des retraités et personnes âgées pour lutter contre la grande pauvreté, les inégalités, les pertes accumulées depuis des années. Elle appelle l'ensemble des organisations syndicales de retraités à se rencontrer pour envisager des mobilisations unitaires.



Les retraités interviennent aujourd'hui dans la vie sociale, associative bien sûr, mais également citoyenne. Ils voyagent davantage et s'occupent d'une santé en général maltraitée par le travail.

© RIVAUD/NAJA

la retraite est la photocopie de la vie professionnelle – vont s'accroître entre les salariés stables et salariés précaires ou à temps partiel (en particulier les femmes). Déjà, les petites pensions ne permettent pas de vivre décemment.

Le nombre de pauvres de plus de 60 ans a augmenté de 380 000 à 543 000 entre 2003 et 2008. Cette hausse résulte en partie de l'augmentation de la population âgée, mais aussi du taux de pauvreté des plus de 60 ans passé de 3,2 % à 4,1 % entre 2003 et 2008, puis à 3,7 % en 2009, même s'il reste à un niveau plus faible que celui du reste de la population.

L'augmentation du taux d'activité féminin permet actuellement de réduire le nombre de femmes âgées pauvres mais la montée du chômage de longue durée et de la précarité aura très vite un impact sur le montant des retraites, avec des conséquences sur l'activité et la vie sociale des retraités.

La question du financement de la compensation à la perte d'autonomie est donc cruciale. La bataille pour un départ à 60 ans à taux plein est donc indispensable pour vivre une belle vie à la retraite.

ELIZABETH LABAYE

3 questions à Ulrich Thöne: « L'Allemagne n'est pas épargnée »

Les retraités allemands souffrent-ils, comme les autres européens, de la crise actuelle ?

Les mesures d'austérité en Allemagne n'ont rien de comparable avec celles imposées à la Grèce ou à l'Espagne. Toutefois l'inflation n'est pas compensée et elle érode les salaires et les retraites. De plus, vu le sous-financement du système solidaire, le recours aux assurances privées pour financer les dépenses de santé et un « deuxième pilier de retraite », mesures préconisées par les tenants de « la mondialisation néo-libérale de l'économie », devient de fait nécessaire.

Pourtant, les retraites en Allemagne font partie d'acquis sociaux fort anciens...
L'introduction de la retraite et de la sécurité sociale à l'initiative du chancelier Bismarck, dans les années

1880, était une étape essentielle vers une société plus juste et a contribué à la paix sociale. Mais les régimes de pension publique sont actuellement « minés par la crise ». D'autres régimes de retraite privés sont mis en place pour pallier l'insuffisance du système public.

Cette situation vient, en partie de l'utilisation des fonds de pension publics pour financer la réunification ; d'autre part, les revenus des fonds de pension étatiques sont en baisse constante depuis que la libéralisation du marché du travail a conduit à la perte de plus en plus d'emplois et à la perte des cotisations qui allaient avec : ainsi la politique néolibérale conduit au « choix obligé » de cotiser à une retraite complémentaire, ce qui engendre d'énormes profits pour les compagnies d'assurances privées.



DR

Ulrich Thöne, syndicaliste allemand, Président de la GEW, Vice-Président de la CSEE

Quelles conséquences ?

Cette situation est particulièrement problématique pour une grande partie de la population qui, en raison de son faible revenu, ne peut pas se payer une retraite complémentaire. L'Allemagne va être confrontée à un problème de pauvreté des personnes âgées.

Étant donné le manque d'emplois et le manque de volonté des entreprises à employer des travailleurs âgés, le passage à 67 ans de l'âge de la retraite conduit seulement à une réduction de la pension.

Manif à Francfort

La situation en Europe connaît des développements qui donnent un visage nouveau à la crise. L'austérité, le passage en force pour imposer des régressions sociales sans précédent ont touché les populations partout mais en particulier en Grèce, Portugal, Irlande, Roumanie, Espagne... L'autoritarisme et le déni de démocratie ont été la nouvelle norme s'imposant à tous, et ont été érigés en principe dans le nouveau traité, le pacte fiscal. Des mouvements allemands (syndicats, associations, partis politiques) ont lancé un appel à une grande manifestation le 19 mai à Francfort où siège la BCE. Cet instrument majeur des politiques mises en œuvre qu'est la banque centrale est l'enjeu d'un grand nombre d'exigences portées par les organisations syndicales et la CES, ainsi que les mouvements sociaux, afin de transformer son rôle et ses missions.



DR

> EUROPE

Très chère austérité

Le 2 mars 2012, lors du sommet européen, 25 pays signaient un nouveau traité imposant davantage d'austérité budgétaire.



© CADIEUNAVA

Comme le soulignait la Confédération Européenne des Syndicats, « C'est une stratégie perdante car cette décision grève toute possibilité de reprise économique et augmentera l'anxiété sociale ».

Depuis, plusieurs pays ont connu des mouvements sociaux d'ampleur. Le 22 mars, une grève générale, la huitième depuis avril 2011, a mobilisé massivement le Portugal, troisième pays de la zone euro après la Grèce et l'Irlande à obtenir une assistance financière en échange d'un plan de réformes marqué par des mesures de rigueur sans précédent.

De nombreux secteurs ont été touchés : transports, écoles, hôpitaux, tribunaux, administrations, postes, bibliothèques, musées, ramassage des ordures... En Espagne, grève générale également, le 29 mars qui a fait descendre deux à trois millions de personnes dans les rues avec

des taux de grévistes allant jusqu'à 97 % dans l'industrie. La situation risque fort de rester très tendue puisque le gouvernement espagnol a malgré tout annoncé de nouvelles mesures de rigueur, appelant notamment les régions à réduire leurs dépenses de santé et d'éducation. Le budget présenté par Mariano Rajoy n'a cependant pas été suffisant pour rassurer les investisseurs et l'Espagne pourrait bien, à son tour, avoir besoin d'aide européenne.

Les syndicats ne sont pourtant plus les seuls à affirmer que l'austérité ne marche pas. « Le pacte budgétaire qui engage l'Europe dans l'austérité ralentit l'économie européenne » souligne un rapport de l'observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). Il considère que la baisse de la demande en provenance des pays de la zone euro va aussi impacter les exportations et investissements allemands et accentuer le fossé entre pays de la zone euro. Les chercheurs mettent en garde : « Par cette politique, la crise ne sera pas résolue mais aggravée ».

En France, à l'heure de la campagne électorale, ces sujets restent peu débattus, et en Europe, seule l'Irlande, qui n'en est pas à son coup d'essai, a choisi de faire ratifier le pacte par référendum.

MARIANNE BABY

Santé : création d'un secteur optionnel

Un décret crée, entre le secteur 1, conventionné, et le secteur 2, à honoraires libres, un secteur optionnel censé répondre à l'inflation des dépassements d'honoraires. Les praticiens concernés (chirurgiens, anesthésistes ou gynécologues) choisissant ce dispositif « d'option de coordination » s'engageraient à réaliser 30 % de leurs actes au tarif de la Sécu et à « limiter » leurs dépassements à 50 % en plus de ce tarif pour les autres actes ! Ce dispositif constituera un effet d'aubaine.

Peu à peu, l'existence du secteur 1 pourrait être mise en cause. Ces dépassements tarifaires devront être pris en charge par les complémentaires santé ! Une nouvelle fois, directement ou indirectement, ce sont les malades qui paieront !

L'explosion des dépassements aggrave les renoncements aux soins, d'autant que les prix des médicaments ou de biens médicaux augmentent alors que les tarifs de la sécurité sociale stagnent. Les pratiques lucratives dans l'hôpital public et la loi HPST renforcent la répartition des tâches entre public et privé.

Une réflexion doit s'engager sur la juste rémunération des médecins en lien avec de nouvelles modalités d'exercice des professions de santé, il faut encadrer très strictement ces pratiques scandaleuses pour aller très vite vers leur suppression totale et mettre en place une véritable opposabilité des tarifs.

Les syndicats CFTD, CFTC, CGC, CGT, FO, FSU, UNSA et la Mutualité Française ont exprimé leur désaccord avec le décret créant un secteur optionnel et ont appelé les pouvoirs publics à engager une action résolue contre les dépassements d'honoraires.

➤ EMPLOI

Handicapés dans la Fonction publique

Au 1^{er} janvier 2010, le taux moyen légal d'emploi de travailleurs handicapés dans les fonctions publiques était de 4,2 %, selon les données communiquées par le FIPHFP. Il n'était que de 3,99 % en 2009.



© CADEU/NAVA

L'emploi des personnes handicapées dans la fonction publique s'améliorerait-il donc ? Oui, si on en croit les chiffres publiés récemment par le FIPHFP (Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique), et issus des déclarations des employeurs publics soumis à l'obligation d'emploi.

À y regarder de plus près, la situation est plus complexe.

D'abord, parce que ce taux d'emploi « légal » masque une réalité diverse. On

comptabilise ainsi non seulement les personnes handicapées, les victimes d'accident du travail, les titulaires d'une pension d'invalidité, mais aussi les militaires ou les invalides de guerre... Surtout, la déclaration intègre aussi les dépenses de sous-traitance vers des entreprises adaptées. Le taux d'emploi « direct », reflète plus la réalité des efforts d'insertion dans la fonction publique qui retombe sous la barre des 4 %.

Ensuite, les disparités entre les fonctions publiques sont grandes. Ainsi, si le taux d'emploi est de 5,1 % dans la fonction publique territoriale, il n'est que de 3,31 % dans la fonction publique d'État, en baisse par rapport à 2005, date d'entrée en vigueur de la loi ! En cause, les très mauvais chiffres de l'Éducation nationale, qui a dû corriger en 2009 son estimation, basée auparavant sur un sondage.

Enfin, lorsque l'on regarde les chiffres du recrutement ou du maintien dans l'emploi, ils sont en baisse par rapport à 2009, et concernent 30 000 personnes environ. Dans un contexte de réduction des effectifs de la fonction publique, qui affecte essentiellement la fonction publique d'État, il est à craindre que les personnes handicapées ne soient pas véritablement épargnées.

EMMANUEL GUICHARDAZ

Le FIPH FP dans la tourmente

L'activité du FIPH FP ne cesse d'augmenter (conventionnement, prise en charge de l'accessibilité, de l'apprentissage...). Pour y faire face, le gestionnaire administratif a demandé un renforcement des effectifs de l'établissement.

La réponse des tutelles (ministères de la fonction publique, du budget...) a été un « niet » sans appel !

Devant cette intransigeance, le Comité national du Fonds, qui regroupe organisations syndicales représentatives des personnels, les associations du handicap et... les employeurs publics, a voté une motion unanime refusant ce diktat. Dans un communiqué commun, syndicats et associations ont dénoncé cette situation qui pénalise les travailleurs handicapés.

On a manifesté pour les langues régionales

Le samedi 31 mars, ce sont des dizaines de milliers de défenseurs des langues régionales qui ont manifesté pour réclamer de meilleures conditions d'enseignement ainsi que la ratification de la Charte européenne pour la sauvegarde de langues régionales qui résistent grâce à la dimension culturelle et au développement d'un enseignement bilingue. Les situations sont différentes suivant les langues, leur implantation géographique, leur place dans les médias, les soutiens dont elles disposent au niveau des élus mais tous les manifestants étaient là pour dire la même chose : les langues régionales sont constitutives de notre histoire et de notre culture, bien vivantes, et entendent le rester. La création en musique, en littérature ou en spectacle vivant en témoigne. Des enquêtes récentes montrent qu'elles sont, à des degrés divers, parlées et surtout comprises par une partie significative de la population (30 % au pays basque et en Alsace, 5 % en Bretagne, 20 % en Corse, 10 à 20 % en zones occitane et catalane, sans compter le flamand ou le créole). Elles restent pourtant menacées par une pression constante à l'uniformisation culturelle et par la réduction des moyens du service public, dans l'enseignement bilingue notamment mais aussi dans les médias publics.

Les collectivités territoriales aussi ?

Dans son rapport sur la RGPP, l'Organisation de coopération et de développement économique vise clairement les collectivités territoriales, pointant notamment un fonctionnement au coût trop élevé. Elle appelle à une poursuite de la RGPP par l'extension aux collectivités territoriales, mais aussi par un examen des dépenses d'intervention de l'État. De là, l'idée de leur faire appliquer à elles aussi une RGPP drastique par un État qui ferait davantage pression sur leurs dépenses par l'application de « coupes » dans leurs budgets, soit par le biais d'une baisse de la dotation globale de fonctionnement, soit au moyen de la fiscalité. **Objectif annoncé : réduire le nombre d'agents des CT. On ne s'étonnera pas que V. Pécresse ait trouvé intéressant un tel rapport !**

> RGPP

Ce que gouvernance veut dire...

De la RGPP, on retient le plus souvent l'aspect strictement comptable, le fameux non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Mais elle s'est accompagnée ces dernières années dans la Fonction Publique d'un mal insidieux, inspiré du new-management du privé, la « gouvernance ».



© TREVIERISNAIA

Ce qui est souvent présenté comme des modifications techniques de fonctionnement se révèle être un instrument de transformation en profondeur de l'État et de ses capacités d'intervention. L'évaluation de l'action de l'État se fait d'une façon de plus en plus technocratique et morcelée au détriment d'une vision d'ensemble. On l'a vu avec les restructurations-déstructurations liées à la mise en place des directions départementales interministérielles, on l'a vu avec le poids pris par les préfets de régions et les directions régionales des ministères, on l'a vu avec les « mutualisations » de services au détriment des missions auprès du public.

Le nouveau vocabulaire des administrations s'inscrit dans les mots de performance, gestion opérationnelle, mérite, individualisation, public-cible... modifiant dans les faits le principe de l'égalité de traitement et du service public.

Tous les secteurs de la Fonction Publique ont été touchés. Dans l'éducation, les inspecteurs d'académie sont ainsi devenus de simples « directeurs d'académie » sous le strict contrôle des recteurs pendant que les services de bourses ou de pensions étaient mutualisés entre départements, les éloignant des personnels et des parents. Pour les agents de la Fonction Publique, la nouvelle gouvernance signifie surtout des déstabilisations d'équipes et même une souffrance au travail qui ne cesse de grandir dans les administrations. Pour les usagers, elle se traduit par des services réduits et souvent de plus en plus éloignés.

C'est pour mieux encore servir les usagers et offrir une plus grande égalité entre les citoyens, que se conçoivent des nécessaires évolutions de la Fonction Publique, mais avec moins de technocratie et bien plus de démocratie !

ISABELLE SARGENI-CHETAUD

RGPP en France : l'OCDE persiste et signe !

Le dernier rapport de l'OCDE sur la gouvernance publique prétend examiner les forces et faiblesses des « efforts de réforme » du gouvernement français dans la perspective des expériences des autres pays de l'OCDE. Globalement, et sans surprise venant de l'OCDE, le rapport conclut de façon fort positive que la RGPP constitue une « avancée importante dans la modernisation de l'État en France ». L'OCDE n'hésite pas à affirmer que cela a permis d'enclencher la recherche systématique d'une meilleure efficacité de l'administration et de favoriser une culture de l'innovation pour améliorer les services rendus aux citoyens ! Ceux qui subissent la RGPP au quotidien apprécieront !

Plus grave encore, pour l'OCDE, la réforme systématique de l'État doit s'ouvrir à des réformes sur les dépenses plus porteuses d'économies budgétaires telles que les dépenses d'intervention, la redéfinition des missions de l'État, et l'organisation de l'action publique au niveau local (déconcentration et décentralisation). Il faudrait ainsi renforcer encore la mutualisation des fonctions-supports (TIC...), appliquer les mêmes normes aux opérateurs de l'État. Des préconisations dont on souhaite qu'elles ne soient pas mises en œuvre dans l'avenir !

SNUITAM-FSU fusion réussie

Le SNUITAM est né de la fusion de 3 syndicats FSU (Agriculture, Équipement, Mer). Il regroupe des personnels travaillant dans les Directions Départementales Interministérielles et dans des services et établissements publics des 2 ministères MAAPRAT et MEDDTL. Le syndicat s'engage à défendre le service public, l'emploi, les salaires et les statuts des personnels. Il entend porter les valeurs de la FSU et développer son audience dans tous les services. Il réaffirme sa volonté de développer l'unité syndicale et l'unité d'action des personnels. À l'issue du congrès, les délégués se sont promis de porter la dynamique de ce projet partagé par tous, dès demain, dans leurs services.

> RÉMUNÉRATION

Prime aux résultats pour tous ?

Instaurée par décret en 2008 pour quelques-uns seulement, la PFR (prime de fonctions et de résultats) se généralise peu à peu au plus grand nombre de fonctionnaires : elle s'applique déjà pour toute la catégorie A (en dehors des enseignants), son extension est bien « avancée » pour la catégorie B et elle est « sur les rails » pour la C depuis le CSFPE du 21 mars.

Comme son nom l'indique, cette prime est composée de deux parts. La première tient compte des fonctions exercées et repose sur la cotation - de 1 à 6 - de chaque poste occupé. La seconde, modulable de 0 à 6, tient compte de la performance de chaque agent et intègre l'atteinte ou non des objectifs qui lui ont été fixés préalablement. Les chefs de service peuvent y ajouter un bonus non plafonné pour les fonctionnaires particulièrement « performants ».



Avec le nouveau système, la rémunération dépendra des « résultats » de l'agent

Avec ce système, la rémunération de l'agent ne dépend plus seulement de son grade, de sa qualification et de son investissement... mais de l'emploi et des fonctions qu'il occupe, et des « résultats » qu'il obtient ! Une telle logique invite chaque agent à privilégier, dans l'exécution de son travail, les seules tâches susceptibles d'être valorisées par la part individuelle, au détriment du reste, et donc de l'ensemble des missions de service public.

Il s'agit là d'un dynamitage organisé des garanties collectives et du service public, les personnels étant placés en concurrence entre eux alors qu'il faudrait au contraire développer des collectifs de travail.

Compte tenu du gel des traitements et de leur faiblesse en catégorie C, les personnels peuvent être attirés par cette prime mais l'expérience montre que la part « fonction » varie parfois pour un même poste sans que l'on comprenne pourquoi. Elle génère beaucoup de déceptions pour le collègue muté sur un nouveau poste, moins bien rémunéré. Elle est un frein à la mobilité car la logique invite à ne demander que les postes les mieux cotés, d'autres moins

cotés restant, eux, vacants. Quant à la part « au mérite », révisable chaque année à la hausse ou à la baisse en fonction de l'évaluation faite par le supérieur hiérarchique, elle met l'agent toujours plus sous pression alors que ses conditions de travail ne cessent de se dégrader.

La FSU conteste cette politique d'individualisation des rémunérations et dénonce un système qui privilégie la mesure d'une « performance » porteuse de division et de découragement. Elle rappelle que l'augmentation du pouvoir d'achat passe par la revalorisation de la valeur du point d'indice et celle de la grille indiciaire.

MONIQUE DAUNE

Grève à la PJJ

Suppressions de postes et réorganisations des services dégradent les conditions de travail, notamment dans les services d'hébergement de la protection judiciaire de la jeunesse. De nombreuses actions se sont multipliées ces dernières semaines témoignant de l'exaspération des personnels.

Ils étaient en grève nationale le vendredi 6 avril à l'appel du SNPES-PJJ/FSU et de la CGT-PJJ pour exiger immédiatement l'arrêt des fermetures et des restructurations, la remise à plat des conditions de travail, les moyens nécessaires pour mettre aux normes de sécurité les établissements, la prise en charge des jeunes et l'exercice de leurs missions. Les organisations syndicales demandent l'ouverture de véritables négociations sur les statuts des travailleurs sociaux et leur reconnaissance en catégorie A.

Personnels sociaux et éducatifs : dialogue de sourds

Les projets de décrets Assistantes de Service Social et Conseillères Techniques de Service Social, contestés par l'ensemble des organisations syndicales, continuent d'enfermer les personnels sociaux dans le Nouvel Espace Statutaire « réaménagé » et donc toujours en catégorie B. Cela constitue une véritable régression et une volonté affirmée de déqualifier les professionnels de la filière sociale et éducative. L'intersyndicale CFTC, CFDT, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA a réaffirmé lors de la dernière réunion avec le ministre de la Fonction Publique la revendication de passage en Catégorie A, et l'inscription des Diplômes d'État du Travail Social, au niveau II du RNCP*. Confrontés à un dialogue de sourds, les syndicats ont donc décidé de suspendre puis d'interrompre cette « séance de discussion ».

* Répertoire national des certifications professionnelles

> PÔLE EMPLOI

Travailler sans s'abîmer

Stress, harcèlement, maladies professionnelles, démotivation, déshumanisation, conflit de valeurs, manque de ressources organisationnelles, déstabilisation des métiers, mobilités forcées accompagnent le quotidien des personnels de Pôle Emploi.



© CALBIEUNAVA

Pour enrayer cette machine à broyer et sortir de cette spirale aliénante, le SNU-FSU avait organisé les 27 et 28 mars des « États généraux des conditions de travail », qui ont réuni 400 personnes, sur le thème « travailler sans s'abîmer ».

Ces deux jours de débats riches de témoignages et de confrontations entre universitaires, syndicalistes, chercheurs, sociologues et personnels de Pôle Emploi, ont permis de comprendre comment se traduit la dégradation des conditions de travail sur la santé, comment les choix de gouvernance impactent directement les modes de management, le

quotidien des agents et les services rendus aux usagers. Mais, au-delà de ce constat, il s'agit de rechercher des pistes concrètes d'amélioration de nos conditions de vie au travail, pour ne plus avoir à subir. Pour cela, tous les moyens seront mis en œuvre pour changer le cours des choses et remettre du lien dans les collectifs : actions juridiques, mobilisations, démarches en direction des parlementaires mais aussi mise à disposition d'outils pour les personnels comme un « guide en milieu hostile ». Se concrétise également la création d'un observatoire interprofessionnel de l'amélioration des conditions de travail avec un comité scientifique ouvert à d'autres Établissements, comme France Télécom, la poste, la SNCF, la RATP, l'éducation nationale...

Pour partager cette initiative nécessaire et réussie au-delà des présents et au-delà de la seule sphère Pole Emploi, un film et un livre retraçant la richesse des débats pendant ces 2 jours seront réalisés. Il reste à transformer l'essai pour que « travailler sans s'abîmer » devienne une réalité pour tous.

CLARA CHALIGNY

Sport : appel des femmes

Le 30 mars, à l'occasion de son colloque « Sport demain, enjeu citoyen », le Snep-Fsu lançait un appel des femmes pour « Un sport universel pour des droits universels ».

« Le sport prend une dimension sociale, culturelle, politique de plus en plus importante » mais « les femmes subissent toujours de graves inégalités ». Quelques précurseuses ont ouvert la voie qui permet aux femmes aujourd'hui d'être de plus en plus nombreuses à pratiquer. L'éducation physique et sportive à l'école et le sport scolaire ont largement contribué à cet essor. Modèle d'émancipation formidable et durable pour les femmes dans l'ensemble du monde, le sport « reste une arme pour dépasser la partition des rôles de sexe, les stéréotypes, les inégalités. » Aujourd'hui, les femmes doivent pouvoir accéder à l'ensemble des pratiques, à l'ensemble des compétitions, aux médias à égalité avec les hommes, aux postes de responsabilités à tous les niveaux. Les signataires, sportives, journalistes, profs d'EPS, syndicalistes, chercheuses, responsables associatives, femmes politiques... souhaitent interpeller « les pouvoirs publics, l'école, pour que chaque fille, chaque femme ait le droit de choisir des pratiques et des formes de pratique délivrées des stéréotypes et des préjugés de tous ordres, qu'ils soient religieux ou culturels. »

> CARRIÈRE

Évaluation des enseignants : le ministère s'entête

Alors que le projet de refonte de l'évaluation des enseignants est rejeté par la quasi-totalité des organisations syndicales, le ministère persiste et signe. Dernier épisode en date, l'inscription du texte à l'ordre du jour du CTM de mars.



© RIVALUDINALA

Après des mois d'absence de dialogue social, le projet est revenu, sous une forme aggravée.

Les évolutions de forme, concédées notamment sous la pression de la mobilisation des personnels concernés, ne changent pas, en réalité, le fond du texte : c'est bien le supérieur hiérarchique direct – chef d'établissement (ou DCIO) dans le second degré, IEN dans le premier degré – qui serait seul responsable de l'évaluation et de la carrière des enseignants, les corps d'inspection pédagogique se voyant attribuer une fonction subalterne dans ce processus. L'entretien trisannuel, dont la mise en place

s'échelonnerait selon les corps concernés entre 2013 et 2015, donnerait lieu, suite à l'auto-évaluation de l'enseignant, à une appréciation par le supérieur hiérarchique direct sur la base de critères contestables. C'est à partir de l'ensemble de ces appréciations que seraient « formulées » et réparties les mesures individuelles d'avancement différencié, proposées par le supérieur hiérarchique direct et validées par le recteur.

Devant l'intransigeance de l'administration, la plupart des organisations syndicales ont boycotté le CTM du 8 mars, empêchant sa tenue. Lorsqu'il a été reconvoqué la semaine suivante, les organisations ont remis les 73 000 signatures de la pétition demandant le retrait du point de l'ordre du jour. Elles ont voté à l'unanimité une motion allant dans ce sens, et rejeté ces textes lors du vote final. Le ministère a annoncé qu'il poursuivait la procédure en présentant le décret et l'arrêté devant le Conseil d'État. La FSU reste fermement opposée à la mise en œuvre de ce projet.

EMMANUEL GUICHARDAZ

Orientation précoce et subie

Sans aucun bilan ni concertation, le ministère généralise la 3^e « prépa-pro » en lieu et place de la classe de 3^e découverte professionnelle 6 heures (3DP6). Refusant de communiquer tout bilan sur l'orientation des élèves de ces classes et sur les dispositifs d'alternance qui se développent dès la classe de 4^e, le ministère entérine l'orientation précoce et subie des jeunes et renonce à toute possibilité de remédiation en ce qui concerne leurs difficultés scolaires.

L'annualisation et la globalisation des horaires, donnés uniquement à titre indicatif, sont les éléments les plus marquants de ces nouvelles classes prépro, marquant une dégradation pour les élèves et les enseignants, et un renoncement à toute poursuite d'études pour les élèves, ainsi privés des horaires disciplinaires obligatoires de Troisième.

Appel des Rased

Pour la rentrée 2012, une nouvelle vague de suppressions massives de postes de RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Éléves en Difficultés) est programmée, qui portera à près de 5 000 le nombre de postes d'enseignants spécialisés de RASED détruits depuis 2008. Dans plusieurs départements, les missions de ces personnels sont tout simplement abandonnées au profit d'une « expertise » auprès des autres enseignants, au mépris des textes officiels qui régissent pourtant leur activité. Ces mesures découlent directement des suppressions de postes affectant le premier degré, suppressions qui se concentrent sur les postes « non directement devant élèves ». Les conséquences n'en sont pas moins dramatiques, le ministère de l'Éducation Nationale sabordant ainsi le seul dispositif gratuit d'aides spécialisées et psychologiques à l'intérieur de l'école. Devant cette nouvelle attaque, les organisations syndicales du premier degré, dont le SNUipp-FSU, les associations professionnelles et pédagogiques, les parents d'élèves (FCPE) ont lancé « l'appel des rased », porté par plusieurs personnalités (Boris Cyrulnik, Claude Lelièvre, Brit-Marie Barth...) qui a recueilli en quelques semaines plus de 50 000 signatures. www.appeldesrased.fr

Circulaire de rentrée

La circulaire de rentrée 2012 qui vient d'être rendue publique est une caricature des cinq années qui se sont écoulées. Le ministère, droit dans ses bottes, se délivre un satisfecit sans limite pour l'ensemble de son œuvre... et renforce mesures et orientations désastreuses. Individualisation et la responsabilisation au cœur de tout, évaluation sirotyphon et son cortège d'indicateurs continuent d'être l'alpha et l'omega de tout le système éducatif. Le mot « socle » revient quant à lui 23 fois, le collège unique fait l'objet d'attaques fortes, le programme Eclair et ses recrutements à profil est présenté comme l'avant-garde de notre École, et les internats d'excellence, celle de l'éducation prioritaire... Tant pis pour ceux qui n'y vont pas ?

« Parlons-nous des mêmes élèves, des mêmes écoles, des mêmes enseignants ? », ont demandé parents, enseignants et lycéens lors du Conseil supérieur de l'éducation. Rassurez-nous, vous n'y croyez pas vous-mêmes ? Peut-on demander au ministère, au sujet de ce texte, véritable tract à la gloire de sa politique.

> RÉFORME

Quoi de neuf pour le baccalauréat ?

Le rapport Buchaillat-Fort des inspections générales, remis à Luc Chatel début mars, fait des propositions de réforme du baccalauréat.



© CADIEU/NAJA

S'il rappelle l'attachement de tous à cet examen symbole (et à son rite initiatique) et le besoin d'une large concertation avant toute prise de décision de modification, les mesures qu'il préconise sont démagogiques et inacceptables. Par exemple, la simplification dans l'organisation de l'examen - qui constitue l'un des 3 objectifs affichés par les rapporteurs - entraînerait une augmentation significative du contrôle continu. Or, seules des épreuves terminales et nationales, dans le strict respect de l'anonymat des candidats pour les épreuves écrites, garantissent des objectifs communs et une égalité de traitement des élèves sur l'ensemble du territoire.

La nouvelle mouture des livrets scolaires des lycéens est, elle, bien réelle puisqu'elle a été publiée au BO spécial du

22 mars et entre en vigueur en Première dès cette année. Fabriqués en catimini, ces livrets s'imposent dans la précipitation malgré la protestation de presque toutes les organisations siégeant au CSE. Ils comprennent deux nouveautés : l'introduction, à côté des moyennes traditionnelles, de plus de 100 compétences à évaluer, pas toujours en référence aux programmes d'enseignement ; l'apparition d'un « avis de l'équipe

pédagogique » sur l'investissement de l'élève et des cases à cocher sur son engagement au sein de l'établissement. Outre l'arrivée tardive de ces livrets, qui ne permettra pas aux enseignants de s'en approprier tous les items, on se demande en quoi toutes ces informations (plus de 100 compétences à évaluer de manière binaire détaillée) seraient plus de nature à aider le jury à repêcher les élèves tangents que les appréciations littérales des enseignants et les moyennes. Cette réforme, qui n'avait absolument rien d'urgent, ne vise-t-elle pas essentiellement à instiller l'évaluation par compétences au lycée selon la même logique qu'au collège (LPC, note de vie scolaire...) et à fragiliser l'existence des notes chiffrées comme celle du bac comme examen terminal ?

MONIQUE DAUNE

Rue + Banc = Ruban

Après l'épisode désastreux, en octobre, du projet de classement des enfants de grande section maternelle en catégories « à risque » voire « très haut risque », le ministère a retravaillé sa copie. Las, les exercices qu'il propose aujourd'hui pour la mise en place d'un dispositif d'aides différenciées, restent, pour l'essentiel, affligeants, relevant d'une conception des apprentissages plutôt datée... Si le ministère a changé de robe, la mariée est toujours celle du projet initial.

Le SNUipp-FSU a écrit à Luc Chatel sans masquer ses inquiétudes, lui demandant de produire les études sur lesquelles il fonde son analyse. Les premières batteries d'évaluation et de remédiation proposées concernent la phonologie, et il y a lieu de s'interroger sur les activités composées « d'observations-évaluation » et d'exercices de renforcement. En effet, quelques exemples laissent pantois... Selon le programme, il suffirait de « refaire et répéter » quand l'élève échoue. Il suffirait aussi d'associer les dessins d'une « rue » et d'un « banc » pour que l'élève trouve le mot « ruban ». Tout cela n'est pas très sérieux. Comment croire que ce programme va contribuer à aider les élèves en difficulté ?

Cahier des charges de la formation des enseignants

Malgré l'unanimité pour dénoncer la réforme calamiteuse de la formation des enseignants, y compris par certaines voix à droite ou des institutions comme la Cour des comptes, le gouvernement persiste et s'entête. Pour contrer la demande de consultation émanant du Conseil d'État, et après l'épisode avorté d'une proposition de loi déposée par le député Grosperin, c'est un nouveau cahier des charges, entérinant totalement l'ensemble des dispositifs mis en place, qui a été présenté dans une grande précipitation et sans avoir fait l'objet d'aucune concertation, d'abord au CNESER puis au Conseil supérieur de l'éducation... En dépit de la demande quasi générale de supprimer ce point à l'ordre du jour, les deux ministères ont fait le choix du passage en force.

> POSTES

Des concours moins courus

Selon le ministère de l'Éducation nationale, le nombre de candidats aux concours d'enseignants a été divisé par deux en un an : 18 000 personnes contre 34 952 à la précédente session.



© CADIEUNAVA

Pourtant, le ministère continue de (faire semblant de) croire à un effet conjoncturel, à l'instar de la directrice des ressources humaines qui, en 2011, affirmait qu'il ne s'agissait que d'une simple « transition ponctuelle » liée alors au changement des dates de concours. Une étude sur 40 ans des recrutements montre pourtant le lien entre le nombre de candidats et le nombre de places offertes. À la session 2012, pour les 4 601 postes au concours externe des professeurs d'école, se sont présentés 17 492 candidats (deux fois moins qu'en 2010, pour 2 000 postes de moins) ; 8 347 sont admissibles, soit 1,8 admissible pour chaque poste (contre 2,09 en 2010). Pour les Capes externes 2012, le nombre

d'inscrits chute de 22 074 en 2010 à 12 940 en 2012. Il y a 6 314 admissibles pour 4 847 postes (soit une proportion admissibles/postes de 1,30 contre 1,53 en 2011). La proportion admissibles/postes est donc restée faible, avec une aggravation pour 8 disciplines, notamment l'allemand et la documentation, et une légère amélioration en mathématiques qui ne suffira pas pour couvrir l'ensemble des postes.

Si cet assèchement des viviers de recrutement est directement lié aux baisses du nombre de postes offerts, d'autres paramètres s'ajoutent pour expliquer ce découragement des vocations : la mise à mal de la formation (très décourageante), des conditions d'entrée dans le métier difficiles (cela se sait), une image écornée par les nombreux discours de dénigrement de l'école, et des salaires qui restent bas... Pour la FSU, retrouver les voies d'une réelle attractivité des métiers d'enseignants passe notamment par la mise en place de prérecrutements et par une programmation pluriannuelle du nombre de postes aux concours.

MARIANE BABY

Des « Déchiffreurs » pour garantir rigueur et vérité des statistiques

Mardi 3 avril est né un collectif original. Les « Déchiffreurs » promettent de faire contrepoids, en passant au crible les statistiques du système éducatif. Illustration récente avec les déclarations du candidat Sarkozy sur une baisse supposée du nombre d'élèves alors que le nombre des professeurs aurait augmenté. Les « Déchiffreurs » constatent pourtant à la lecture des notes du ministère, entre 2008 et 2011, une augmentation proche de 50 000 élèves pour l'ensemble du second degré et de 14 000 élèves pour le premier degré, malgré la baisse massive du nombre de deux ans accueillis.

Près de 65 000 élèves supplémentaires ont été accueillis ces trois dernières années, alors que 66 000 postes ont été supprimés depuis 2007. Au-delà des chiffres fantaisistes, discutables voire mensongers, le collectif dénonce le fait que le ministère ne rende pas publics des rapports dont les conclusions ne vont pas dans le sens de la politique menée notamment sur l'école maternelle, l'aide personnalisée, l'assouplissement de la carte scolaire. Jean-Claude Emin, ancien sous-directeur à la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), et Daniel Blondet, ancien chargé d'études à la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) sont à l'origine de ce collectif qui rassemble notamment des syndicats (FSU, UNSA, CGT, SUD, SGEN-CFDT), la FCPE, le CRAP-Cahiers pédagogiques, la Ligue de l'enseignement. Le blog www.lesdechiffreurs.com réunit des données objectives et transparentes pour ne pas laisser dire tout et n'importe quoi et pouvoir participer « à un débat public de qualité sur l'éducation ». Autre objectif du collectif : obtenir l'indépendance « des professionnels de la statistique publique et de l'évaluation des Ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ».

Solidarité Laïque

Éduquées aujourd'hui, plus libres demain



Éduquées aujourd'hui, plus libres demain

Tous ensemble, nous formons le plus grand collectif réuni pour relever le défi de l'éducation. En adhérant à votre association, votre coopérative, votre fondation, votre mutuelle, votre syndicat, vous devenez membre de Solidarité Laïque.

Pour défendre les droits fondamentaux, nous avons besoin de femmes et d'hommes éduqués, responsables et libres. La laïcité est au cœur de notre action.

En tant qu'adhérent à la FSU, vous êtes membre de Solidarité Laïque.



S'INFORMER, FAIRE UN DON :
www.solidarite-laique.asso.fr

Photo : Anne-Cécile Meyer / Rézo 33



Solidarité Laïque est un collectif de 50 organisations : associations, coopératives, fondation, mutuelles, syndicats.

L'histoire au programme



© CADIEU/NAJA

Les Français, dit-on, se passionnent pour l'histoire. Savent-ils qu'au fil des dernières réformes, l'enseignement de l'histoire a beaucoup changé.

**Dossier réalisé par
Marianne Baby, Monique Daune,
Emmanuel Guichardaz, Élisabeth Labaye,
Isabelle Sargeni-Chetaud.**

Changer l'enseignement de l'histoire pourrait et surtout devrait être un bien, tant cette matière est vivante, tant elle doit être dépoussiérée et interrogée par le présent.

Mais les réformes ont au contraire tenté un retour en force des images encadrées, des grands rois et de leurs batailles, des monuments qu'ils ont fait bâtir. On a voulu aussi instrumentaliser l'histoire au service de politiques conjoncturelles et démagogiques : des bienfaits de la colonisation à la lettre de Guy Moquet, les enseignants devant être de simples exécutants ; le devoir de mémoire se réduisant, lui, à la « commémoration », en en dénaturant le sens...

Les programmes revus à la hussarde ont écarté des événements jugés inutiles (la Commune par exemple !) et lissé une vision de la France débarrassée d'aspérités. Gommant les charnières et les rup-

Histoire de progra

tures, les échecs, les espoirs, oubliant d'autres peuples et continents au profit d'une histoire très gallo-française, oublieuse des mouvements sociaux, tout en ignorant superbement la réalité des élèves, de leurs connaissances – fragiles souvent et oh combien embrouillées – de leurs origines de leur culture à partager.

L'histoire enseignée, appuyée sur des repères structurants qui permettent le sens, facilite les articulations, la clarté des connaissances, doit s'efforcer de donner les clés d'un débat politique et citoyen qui en retour questionne les événements du passé. Comme l'écrivait si justement Marc Bloch « *l'incompréhension du présent naît fatalement de l'ignorance du passé. Mais il n'est peut-être pas moins vain de s'épuiser à comprendre le passé si l'on ne sait rien du présent* ».

Confronter, relativiser, contextualiser, toute une gymnastique de l'esprit est à mettre en activité pour appréhender la discipline et construire des connaissances qui font sens, affûter son esprit critique, argumenter... C'est d'une Histoire commune que nous parlons – celle de l'humanité – qui suppose donc qu'elle soit ouverte sur le monde, celui du passé dont nous héritons et celui du présent que nous construisons. C'est bien de culture commune vive et dynamique qu'il s'agit. Au sein de celle-ci, l'histoire – toujours encadrée ou réécrite dans les régimes totalitaires, surveillée de près voire instrumentalisée dans les démocraties – tient une place particulière. La vigilance est donc nécessaire pour qu'elle demeure émancipatrice.



© TRÉVIER/SINAJA

Parmi toutes les disciplines, l'histoire est de celles qui ont accompagné le développement de l'école dès la généralisation de l'enseignement pour tous, en bonne place aux côtés de la lecture, du calcul, même si les horaires ont été diminués ces dernières années.

Après de premiers apprentissages de structuration du temps vécu en Maternelle, dès le CP, les élèves apprennent à se repérer dans l'espace et dans le temps, notamment à partir des milieux qui leurs sont familiers : le quartier, les modes de vie de leurs grands-parents... À partir du CE2, ils vont aborder, à travers le temps historique, les grandes périodes qui seront développées au collège.

Ils vont ainsi passer de la « découverte du monde » à la « culture humaniste », selon la nouvelle terminologie introduite par les programmes de 2008 : ces programmes ont marqué un véritable retour en arrière, remettant au goût du jour les « grands hommes », et les « grandes dates », le tout au service de la recherche fantasmée d'une « identité nationale », chère à Nicolas Sarkozy.

Au collège, si les nouveaux pro-

grammes ont fait l'objet d'une concertation, ils font cependant la part belle au « récit », à la capacité de « raconter », au détriment de l'analyse de documents. L'histoire des arts, nouvel enseignement officiel, doit représenter maintenant un quart du programme d'histoire et est sanctionnée d'une épreuve spécifique au brevet, contestée. Quant au lycée, il est marqué par la disparition de la discipline des enseignements obligatoires en terminale S. D'une manière générale, se combinent dans la formation des jeunes, des horaires tronqués et une construction historique empêchée par des thématiques complexes sans appui chronologique.

Il y a donc bien, de l'école primaire à la terminale, une tentative d'infléchir l'enseignement de l'histoire, de le réduire à des « repères », du « par



© TRÉVIER/SINAJA

mmes



cœur », sans analyse critique, sans approche de la complexité des faits. Une inflexion à laquelle les enseignants résistent comme ils peuvent, soumis également aux injonctions diverses, aux pressions de toutes sortes. L'idée de « confier la mémoire » d'un enfant de la Shoah à chaque élève de CM2 est ainsi emblématique d'une vision de l'histoire mémorielle et compactionnelle au détriment de la construction de savoirs citoyens.

L'histoire a ainsi toujours été le lieu des tensions entre la connaissance indispensable de notre passé, la construction d'une mémoire collective, mais aussi la formation de l'esprit critique sur l'évolution de nos sociétés. Elle ne peut pas être un enseignement figé : le regard que nous jetons en arrière est influencé par notre rapport au présent. La réécriture des programmes témoigne régulièrement de ces débats, la consultation et l'implication des enseignants, des chercheurs est indispensable. Mais il n'est pas étonnant que le débat sorte très vite du cadre éducatif et devienne un enjeu politique.

Au commencement étaient les histoires...

Si l'enseignement de l'histoire n'existe pas en tant que tel à l'école maternelle, selon les programmes, l'enfant doit y découvrir « le monde proche » et apprendre « à prendre et utiliser des repères spatiaux et temporels ». De nombreuses activités, souvent rituelles, autour de l'emploi du temps, de la succession des moments de la journée, des jours et des mois permettent, peu à peu, aux enfants de « comprendre l'aspect cyclique de certains phénomènes (les saisons) ou des représentations du temps (la semaine, le mois). » Le travail sur des histoires bien connues et sur les activités des enfants mettent en œuvre la notion de simultanéité. Sans viser l'acquisition et la maîtrise de ces outils, dès la petite section, les enfants utilisent des calendriers, des horloges, des sabliers pour se repérer dans la chronologie et mesurer des durées. Les programmes indiquent encore que « par le récit d'événements du passé, par l'observation du patrimoine familial (objets conservés dans la famille...) les



enfants apprennent à distinguer l'immédiat du passé proche et, avec encore des difficultés, du passé plus lointain ».

Grâce au langage, qui joue dans ce domaine un rôle important, l'enfant peut s'extraire du présent, peut parler et reconfigurer ce qui s'est passé, parler de ce qui n'est pas encore là, de ce qui est probable. Il construit un langage de la mise à distance, qui contraint à organiser sa pensée différemment puisqu'on n'est plus en présence de l'objet, de la personne, de la situation dont il est question.

Tout ceci contribue, dès l'école maternelle, à la construction d'un être qui questionne, qui réfléchit, qui pense.

L'histoire-géographie en S



La suppression de l'histoire-géographie en Terminale S (enseignement obligatoire de trois heures) a été imposée sans aucun débat sur le statut de cette discipline dans la scolarité.

La mesure a entraîné une situation totalement intenable : rédaction d'un programme trop lourd et trop complexe en Première qui pénalise tous

les élèves de la série générale ; une épreuve anticipée en fin de Première pour les seuls élèves de 1^{re} S sur la base de ce programme infaisable. Elle est donc massivement rejetée par la profession. La spécialisation et le rééquilibrage des séries au lycée ne peuvent pas se faire par la simple soustraction d'une discipline, que ne peut pas compenser l'introduction d'un enseignement optionnel pour quelques élèves seulement.

Dans l'immédiat et en attendant l'ouverture d'une véritable concertation sur les finalités et les contenus d'enseignement du lycée, l'histoire-géographie doit être rétablie en Terminale S avec le retour d'une épreuve du bac en fin d'année.

Une maison pour quelle histoire ?

Nicolas Sarkozy l'avait annoncé dès 2007, il l'a fait... L'établissement public « Maison de l'histoire de France » a été créé en janvier 2012 sur le site des Archives nationales à Paris. Ce projet « présidentiel » a soulevé de nombreuses questions et fait l'objet de fortes polémiques. Son coût d'abord (de 60 à 80 millions d'euros), sa localisation sur le site parisien des archives nationales qui manquent cruellement de place (et de personnels via la RGPP) et, surtout, la vision discutable de l'histoire de France qu'il révèle. Le « Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire » (CVUH), qui regroupe nombre d'historiens, a ainsi alerté sur une nouvelle tentative d'instrumentalisation de l'histoire au profit du politique. Avec Nicolas Sarkozy, l'histoire, comme le nom l'indique, est avant tout celle d'une France figée dans un cadre national étriqué valorisant essentiellement des héros (de Vercingétorix à Charles de Gaulle, en passant par Clovis, Jeanne d'Arc ou même Guy Mocquet...) sans contextualisation économique, sociale et politique, sans surtout de référence à la construction d'un peuple français (colonisation, immigration...). N'oublions pas que, même fortement atténué aujourd'hui, le projet initial de la Maison de l'Histoire de France s'inscrivait ouvertement dans le très controversé débat sur l'identité nationale! Eric Besson avait été ainsi chargé de prendre part « aux côtés du ministre chargé de la Culture, à la mise en place d'un Musée de l'histoire de France, qui contribuera à faire vivre notre identité nationale auprès du grand public ».



© BELLANGER/NAVA

Quelle histoire ens

Les programmes scolaires sont aujourd'hui l'objet de polémiques. Un point sur l'enseignement de l'histoire.



© TRÉVIER/NAVA

Former les futurs citoyens à la compréhension des événements et phénomènes historiques (ici l'amphithéâtre romain d'Arles).

Enseignants ou/et chercheurs se doivent de transmettre les connaissances les plus rigoureuses sur le passé de nos sociétés grâce à l'étude précise et l'analyse critique des sources. Ces connaissances et les problématiques qui les soutiennent ont pour but de former les futurs citoyens à la compréhension des événements et phénomènes historiques, d'éclairer leur jugement. Certains sujets ont été bannis ou ignorés longtemps dans l'histoire « officielle », d'autres sont remis en évidence au gré des motivations politiques, ou au contraire évacués des programmes. L'enjeu de l'enseignement d'histoire n'échappe donc à personne.

Au quotidien, il ne s'agit pas de défendre des pratiques sclérosantes ou un immobilisme pédagogique. Il est nécessaire de réinterroger les démarches en en débattant avec les enseignants pour que l'histoire ensei-

gnée soit plus vivante, plus formatrice, plus adaptée en terme de formation des jeunes aux défis du monde d'aujourd'hui. Il faut davantage de liens entre l'enseignement et la recherche. On ne peut que regretter l'utilisation massive par les étudiants à l'université de « digests » de questions de cours délaissant la lecture de travaux plus ambitieux et d'écoles historiques différentes.

Or, comme le fait justement remarquer la charte du CVUH, « *L'intervention croissante du pouvoir politique et des médias dans des questions d'ordre historique tend à imposer des jugements de valeur au détriment de l'analyse critique des phénomènes* ». Dans ce contexte, la tâche des enseignants est devenue particulièrement difficile, entre pressions (les aspects positifs de la colonisation), polémiques ou injonctions (lecture de la lettre de Guy Moquet). Il s'agit bien de refuser

eigner ?

l'instrumentalisation du passé pour permettre une appropriation critique des questions*.

De l'école élémentaire au lycée, on doit interroger l'image d'Épinal construite au XIX^e siècle d'une nation française paysanne, descendant d'une Gaule folklorisée, riche de ses grands hommes (les femmes n'existent pas dans cette histoire) et de ses batailles de légende. Il ne s'agit pas de « réécrire » l'histoire au profit de tel ou tel courant ou école historique, mais bien d'élaborer les outils les plus efficaces pour les élèves tels qu'ils sont, avec un objectif, celui de permettre à tous de devenir des citoyens d'une France plurielle et métissée, ouverte à la diversité des cultures, forte de la connaissance d'un passé moins « national » et européenocentré... Comment s'approprier les problématiques sur le monde ? Certes, des thématiques nouvelles ont été introduites mais dans des programmes mal construits, à vision souvent déterministes et sans recul critique. De nombreux programmes scolaires sont aujourd'hui l'objet de polémiques publiques et de contestations fortes... Une situation qui résulte notamment « d'une conception des réformes du système éducatif qui écarte toute discussion démocratique sur les contenus à enseigner et les compétences à acquérir, ignore les travaux de recherche en éducation et, dans le second degré, pour des raisons budgétaires et idéologiques, part des structures ». Est souhaitée une autre méthode de construction et d'écriture des programmes scolaires démocratique, transparente, plus respectueuse de « l'expertise » enseignante, et plus conforme aux intérêts des élèves... prévoyant la confrontation, le suivi de la mise en œuvre et la vérification régulière de la pertinence des programmes enseignés avec, en particulier, les personnels et l'ensemble des organisations syndicales et associations de spécialistes. L'histoire géographie est particulièrement concernée.

*Lire à ce propos l'ouvrage de Laurence De Cock, Fanny Madeline, Nicolas Offensadt, Sophie Wahnich, « Comment Nicolas Sarkozy écrit l'histoire de France », Agone, 2008.

Lieux historiques, lieux de mémoire

En juin prochain, l'équipe de football d'Allemagne se rendra à Auschwitz à l'occasion de l'EURO 2012. Un hommage contraint à la suite d'insultes antisémites contre un joueur et d'une forte polémique.



© MARTINAJA

1,3 million de personnes ont visité Auschwitz en 2011.

L'équipe d'Angleterre fera de même. Ils rejoindront ainsi les centaines de milliers de visiteurs des « lieux de mémoire » de la Shoah. Mais la mémoire passe-t-elle seulement par des lieux sanctuarisés ? Une commémoration systématique est-elle garante d'une appropriation de l'histoire et de la préparation de l'avenir ?

L'année dernière, les camps d'Auschwitz et Birkenau ont accueilli 1,3 million de visiteurs, en groupes organisés ou individuels. Pour beaucoup et notamment les enseignants qui y amènent leurs élèves, il s'agit d'un geste de mémoire pour mieux prendre conscience de l'horreur de l'extermination. Pour d'autres aussi, de plus en plus, ils deviennent des lieux à visiter au même titre que les châteaux de la Loire, Versailles ou le tombeau de Napoléon... Comment préserver le respect et l'émotion qu'ils génèrent dans un environnement touristiquement banalisé ? Voir, est-ce ressentir et surtout au-delà pouvoir analyser ?

La conservation comme « lieux de mémoire » de sites, de documents est souvent menacée, car trop chers,

peu rentables... Le patrimoine historique et culturel est à préserver, à faire vivre. Les limites sont cependant difficiles à cerner entre curiosité intellectuelle, hommage ou activité de loisirs. La fréquentation et le développement des parcs à thème historiques le montrent.

S'il n'y a pas de doutes à avoir concernant la nécessité de garder la mémoire du passé, de la faire fructifier pour préparer l'avenir, la complaisance et souvent l'instrumentalisation des commémorations diverses, avec ou sans minutes de silence, reste à interroger. Les « morts pour la France » psalmodiés devant les monuments aux morts le 11 novembre, n'entretiennent-ils pas un raccourci historique confus ne facilitant ni l'analyse ni l'exercice de l'intelligence et de la raison ?

Le devoir de mémoire dispose d'outils, nombreux et efficaces, le travail des historiens, les œuvres littéraires, cinématographiques, qui permettent analyse et recul, par lesquels peut passer une réelle transmission aux générations futures. N'est-ce pas aussi cela qu'il faut préserver ?

L'Histoire et les arts...



Les œuvres artistiques, témoins, interprètes et anticipatrices de leur temps, constituent des documents historiques à part entière (La liberté guidant le peuple de Delacroix).

L'art et l'histoire ont toujours été intimement liés : depuis Lascaux, l'aventure humaine concilie l'inscription dans son temps et le passage de témoin aux générations suivantes. L'art donne des clés d'interprétation du monde. Il est à la fois le témoin de son temps et le moyen de mettre en scène l'histoire pour représenter/interpréter ce qui a précédé. Il anticipe aussi sur les évolutions profondes à venir de la société.

Les œuvres artistiques constituent de ce fait des documents historiques à part entière. Nombreux sont les écrivains, cinéastes, peintres ou musiciens qui se sont inspirés d'un événement, d'un personnage ou d'une période historique pour transmettre au public leur propre vision du monde,

celle de leur mécène ou commanditaire : raconter le destin d'un personnage, rendre compte d'une période historique, recréer une atmosphère ou les us et coutumes d'une époque... Si certains artistes ont travaillé sur commande politique, d'autres ont payé de leur liberté, voire de leur vie, pour leur engagement créatif.

Quand Rimbaud a écrit « Le dormeur du Val », il cherchait à dénoncer l'absurdité de la guerre, notamment celle contre les Prussiens. Dans son tableau « Guernica », Picasso a mis en accusation la répression franquiste pendant la guerre d'Espagne. Grâce aux décors, costumes et dialogues, au jeu des acteurs et à la musique, le cinéma donne souvent chair et pro-

fondeur à des événements historiques inconnus ou qui ne font pas toujours sens, même quand ils ont été étudiés à l'école.

Toute représentation artistique de l'histoire est un point de vue subjectif. Quel que soit le support qu'il choisit pour la mettre en scène, et qu'il soit engagé ou non, l'artiste est amené à faire des choix personnels et à prendre parti quand il rend compte d'une réalité historique. Il peut même lui arriver, consciemment ou non, d'adapter ou même de fausser l'histoire et les événements qui s'y rattachent.

Certains événements historiques sur un même ter-

ritoire ont pu donner lieu à des représentations diamétralement opposées : « Les Chouans » de Balzac ou « 93 » de Victor Hugo pour la révolution française, par exemple. Et si la littérature a beaucoup encensé Napoléon, il aura fallu attendre le début du xx^e siècle pour qu'un regard critique se développe.

Si la littérature, le théâtre ou le cinéma sont des ressources précieuses, il faut toujours les considérer pour ce qu'elles donnent à voir : un reflet du monde et non une connaissance objectivée. La tâche de décryptage qui s'impose alors est d'autant plus efficace que l'on a acquis, notamment à l'école, les connaissances et les outils pour faire ce nécessaire travail d'analyse et de distanciation.

Tous les jeunes ont droit...

S'appuyer sur le patrimoine local est sans doute une caractéristique forte de l'enseignement de l'histoire, en particulier avec les plus jeunes, pour ancrer la construction des connaissances historiques dans une compréhension de leur environnement, donner du sens aux apprentissages, les inscrire aussi dans le plaisir de la découverte du monde avec leurs pairs, au cours de moments particuliers que sont les sorties scolaires. De la visite ponctuelle à la classe verte ou au voyage scolaire, quoi de plus motivant que d'observer ensemble les outils des chasseurs de mammouths du paléolithique, d'arpenter des arènes romaines ou de découvrir en le parcourant, les principes défensifs d'un château fort. Une manière aussi à l'École de jouer tout son rôle dans l'accès aux lieux de culture à tous. Tous les enfants ont droit à la beauté d'un Matisse. Ouvrir les yeux sur le monde, s'approprier cet héritage, les traces du passé, qu'elles soient architecturales, picturales, musicales... pour mieux se connaître soi-même, mieux comprendre la société dans laquelle on vit et agir sur le monde.

Philippe Joutard : « pour apprendre la complexité du monde »

Pourquoi enseigner l'histoire ?

Pour quatre raisons essentielles. La première est de lutter contre le présentisme, défaut du monde actuel, aggravé par l'univers médiatique, un événement chassant l'autre. L'homme est toujours dans le temps, il faut donc apprendre qu'il y a un passé étroitement articulé au présent. Il faut construire une intelligence du temps historique, faite de continuités et de ruptures, d'irréversibilité (on ne revient jamais en arrière), avec des phénomènes de courte, moyenne et longue durée. La deuxième est de construire l'esprit critique. L'histoire a l'ambition d'établir des faits, une réalité. Pas d'histoire sans traces, sans documents : l'histoire n'est pas la mémoire. Il faut avoir un esprit critique vis-à-vis de toute information et c'est d'autant plus important pour les jeunes du XXI^e siècle qui sont confrontés au foisonnement des sources avec le numérique. L'histoire est un moyen privilégié pour maîtriser Internet. Le troisième point est l'interprétation des faits. Il faut apprendre et accepter que diverses visions se confrontent, comme le montre l'exemple de la guerre de 14, vue à la fois du côté français et du côté allemand. Donner du sens aux événements exige de relativiser : il s'agit encore d'éducation à la citoyenneté. Le quatrième point, c'est l'intérêt de l'histoire pour apprendre la complexité du monde, le refus du manichéisme, comprendre que tout se tient.

Que pensez-vous des programmes actuels ?

Je suis très critique, sauf pour le collège. En primaire, les programmes 2008 et les repères de 2012 marquent le retour à une mythologie, type « nos ancêtres les Gaulois » ! Quid des Francs et des mouvements de populations postérieurs ? Avec cette orientation, on ne voit pas que l'histoire touche au réel en interrogeant les sources, sans parler de la manie du thématique. Au collège, l'équilibre est intéressant entre l'histoire régionale, nationale et internationale. Ce sont des programmes courageux d'ailleurs bien accueillis par les enseignants. Au lycée,

le programme de première est une catastrophe, marquant à nouveau le triomphe du thématique, illustré par l'étude distincte des guerres et de celle de la montée des totalitarismes, ce qui aboutit à parler de 39-45 sans avoir vu le nazisme. Il faudrait déjà posséder une solide culture historique pour en saisir l'intérêt !

Peut-on définir ce que tout futur citoyen devrait savoir en histoire, ce qui ferait culture commune ?

Bien sûr ! Un des éléments pour le faire est de se demander ce qui permet de comprendre le monde contemporain, avec des mouvements de très longue durée et des événements infléchissant le cours de l'histoire, il faut expliquer aux élèves, les différentes sociétés,

l'histoire, « science des hommes dans le temps » où l'anachronisme est un des principaux défauts à combattre. Fondamentale, la chronologie doit être revisitée, pour ne pas être que politique, mais aussi culturelle, sociale, économique, donner à voir les articulations dans la société. L'histoire doit permettre aux adultes et citoyens de demain d'apprendre ce qui est leur héritage, régional, national ou européen et dans le même temps, l'altérité. Cet enseignement s'inscrit dans une construction du vivre ensemble car l'histoire, bien comprise, permet de lutter contre les préjugés. L'enseignant, en histoire notamment, se heurte parfois à des identités

« Cet enseignement s'inscrit dans une construction du vivre ensemble car l'histoire, bien comprise, permet de lutter contre les préjugés »

les principaux courants de pensée et les faits religieux. Il est par exemple impossible d'appréhender les États-Unis et leur conception de la liberté sans connaissances sur la création de ce pays. En 1989, animant une commission sur l'enseignement de l'histoire, j'avais consulté les principales sociétés d'histoire de l'enseignement supérieur qui avaient été parfaitement capables de s'entendre sur une vingtaine de dates pour chaque grande période historique.

Quelle serait alors la charpente de l'enseignement de l'histoire ?

Plus que jamais, la chronologie, j'assume cette conception classique de

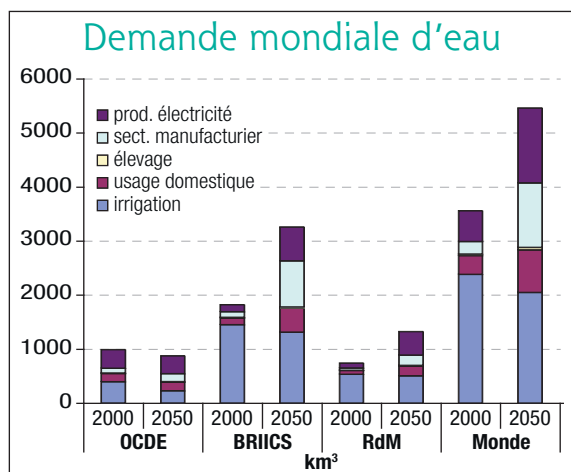


Philippe Joutard, Professeur des Universités émérite, Président de la commission des programmes de 2002 pour l'école primaire.

et des mémoires, il a donc un rôle particulier mais difficile à jouer. Passer par l'histoire des arts, la littérature, le patrimoine est une manière de dépassionner, de mettre à distance, par exemple pour l'enseignement du fait religieux dans une dimension laïque. L'histoire n'est pas seule. L'articulation à la géographie est aussi, on le voit avec un sujet comme la mondialisation, indispensable pour accéder à une compréhension de la totalité des éléments d'une société.

L'eau, un bien pas si

« L'eau, c'est la vie », disent les Touaregs. Une évidence quand on pense au désert, un enjeu plus diffus quand on n'a qu'à tourner un robinet pour la voir couler en abondance. Où en est-on de ce bien si peu commun sur la planète ?



Projection des besoins en eau réalisée par l'OCDE.

L'eau est partout présente sur la planète bleue. L'eau douce, indispensable à l'alimentation et à l'activité humaine, est, elle, inégalement répartie en fonction des climats et des territoires.

L'accès à l'eau, son utilisation, la gestion de cette ressource ont été historiquement au cœur du fonctionnement des sociétés humaines, voire l'objet de conflits majeurs. Une question se pose aujourd'hui avec plus d'acuité encore, celle de sa qualité. Ce n'est qu'en août 2009 que l'ONU a enfin reconnu un droit fondamental à l'eau.

Les tentations de faire de l'eau une

l'eau) a permis de rappeler que l'eau est un bien commun inaliénable.

Eau sans frontière(s)

L'accroissement de la population mondiale s'accompagne d'une concentration dans de grands centres urbains, grands consommateurs et mal-traités d'eau. La crise des ressources en terre et en eau des bassins fluviaux entraîne déjà des millions de réfugiés chaque année dans les zones où se concentrent les « *mal-nourris* » de la planète. Comment assurer à chaque être humain l'accès

à l'eau potable et à l'assainissement, notamment aux 2,5 milliards qui en sont privés ? Comment répondre aux besoins alors que l'OCDE prévoit que la demande en eau va s'accroître de 55 % d'ici 2050 ? Devant la gravité des enjeux écologiques, sociaux, économiques, il est nécessaire d'élaborer de nouvelles réponses, de développer de nouvelles solidarités sur la planète. Le Sommet de la Terre de Rio + 20 qui se tiendra dans moins de trois mois en sera-t-il partie prenante ?

Une crise de l'eau ?

Seulement 3 % de l'eau sur terre est douce (dont 88 % stockés dans les glaces des pôles), les cours d'eau ne représentant que 0,001 % environ du volume total.

La pression sur les ressources et la biodiversité ne cesse de s'accroître, du fait notamment des modes de production de l'alimentation et de consommation énergétique. La pollution des fleuves et des nappes phréatiques atteint une ampleur inquiétante. 7 millions d'être humains meurent chaque année de maladies liées à la mauvaise qualité de l'eau. Avec une généralisation des pratiques industrielles et agricoles propres aux pays riches, la ressource en eau pourrait devenir insuffisante. Ainsi d'ici 2025, la demande en eau pour l'irrigation (actuellement, les deux tiers de la consommation) devrait augmenter de 17 %, tandis que celle des ménages pour la nutrition et les besoins sanitaires devrait croître de 70 %. Une pression insupportable sur les ressources en eau qui conduirait 3 milliards d'humains à vivre avec moins de 1 700 mètres cubes d'eau par an, le seuil d'alerte défini par l'ONU.

Car ce sont bien deux fléaux humains qui menacent aujourd'hui l'eau, et surtout l'eau potable, sur la planète : les pollutions et la privatisation de sa ges-

Alerte sur l'eau du robinet ?

97,5 % des Français ont accès au quotidien à une eau de bonne qualité mais près de deux millions de consommateurs paient pour une eau non conforme aux critères réglementaires.

C'est le constat préoccupant de l'analyse de la qualité de l'eau du robinet que l'UFC-Que Choisir a rendu publique en mars. La présence des principaux polluants décelés (pesticides, nitrates, sélénium) est liée à des zones d'agriculture intensive (Bassin Parisien, Nord, Champagne...). Les conta-

minations liées au défaut de traitement (qualité bactériologique, aluminium) ou aux contaminations naturelles ne représentent que 31 % de la pollution de l'eau mais touchent quand même 500 000 consommateurs.

L'UFC-Que Choisir s'est donc adressée aux pouvoirs publics pour demander notamment une protection efficace de tous les captages et l'application du principe constitutionnel pollueur-payeur dans le domaine des pollutions agricoles.

commun

Dans le cadre du forum alternatif, l'agglomération d'Aubagne a organisé une exposition *Eau, Rivière et Peuples* pour « rendre hommage aux populations qui affrontent les différentes problématiques liées à l'eau dans le monde ». Cette exposition est l'œuvre du photographe Pedro Arroyo.

© PEDRO ARROYO

tion. Deux fléaux directement issus d'une même conception du monde, basée sur l'exploitation intense des ressources, le rendement productiviste, la prédation financière.

Garantir partout et pour tous le droit à une eau de qualité...

Au-delà de la gouvernance mondiale, régulièrement invoquée, l'OCDE recommande « la mise en place d'une gouvernance appropriée aux différents niveaux d'administration et échelons territoriaux pour assurer une réforme durable du secteur ». Mais aujourd'hui, rien ne garantit la simple réaffirmation des clauses sur l'accès de tous à l'eau dans le document final de Rio + 20. Qui peut nier le besoin d'une réflexion et d'une action concertée à l'échelle de la planète? Qui peut penser le faire sans changer les règles imposées par le néo-libéralisme, par exemple l'Accord général sur le commerce et les services (AGCS) qui a fait entrer l'eau dans le domaine marchand? Il faut pouvoir limiter les appétits des Veolia-Suez, taxer davantage les pollueurs et investir dans de nouveaux réseaux de captage, d'irrigation, d'assainissement et de distribution de l'eau. C'est dire si la tâche est vaste.

ISABELLE SARGENI-CHETAUD

3 questions à Jean-Claude Oliva « Un droit humain fondamental »

Vous avez activement participé à l'organisation du Forum alternatif mondial de l'eau (Fame) à Marseille. Pourquoi ce forum rival du très officiel forum mondial?

Le Forum mondial de l'eau, placé sous la houlette des principales multinationales du secteur, n'est pas légitime pour élaborer la politique mondiale de l'eau. C'est l'assemblée générale de l'ONU qui a reconnu l'eau potable et l'assainissement comme un droit humain fondamental le 28 juillet 2010, sur proposition de la Bolivie, dans le droit fil des luttes menées à Cochabamba. Le précédent Forum mondial, à Istanbul en 2009, avait refusé cette reconnaissance. Et le Forum mondial de Marseille reprend une formulation antérieure à la déclaration de l'ONU, renvoyant aux prérogatives de chaque État. En fait, ce Forum ne voit que

la dimension économique de l'eau et ces « solutions » visent à la transformer en marchandise.

Quel bilan en participation, sur quels débats importants?

Avec 5 000 participants aux plénières et aux ateliers tenus du 14 au 17 mars, le FAME a fait jeu égal avec le Forum officiel, avec trente fois moins de moyens mais sans doute un peu plus de convictions! Les principaux débats ont concerné la nouvelle étape du droit à l'eau et à l'assainissement : comment rendre effectif ce droit? Le référendum victorieux en Italie a inspiré de nombreuses réflexions sur le renouvellement de la politique et la démocratie. La remunicipalisation de l'eau dans de nombreuses villes, en France et dans le monde, a suscité l'intérêt. Enfin « l'ex-



Jean-Claude Oliva, président de la Coordination Eau Île-de-France.

tractivisme », c'est-à-dire l'exploitation des biens naturels à l'échelle industrielle, a été fortement dénoncé.

Quels objectifs et propositions à court et moyen terme?

Le FAME propose la tenue d'un nouveau Forum en octobre 2014 car la crise mondiale de l'eau exige un sommet légitime, transparent et responsable, sans attendre. Les syndicats ont lancé une initiative citoyenne européenne et les associations vont s'organiser aux niveaux national et européen.

L'esclavage en mémoire à Nantes

Après des années de silence, Nantes a entrepris un long travail sur son histoire de port négrier qui s'achève par l'édification d'un Mémorial de l'abolition de l'esclavage, ouvert au public depuis le 25 mars. C'est sur le quai de la Fosse, d'où partaient les navires négriers vers l'Afrique, que l'artiste d'origine polonaise Krzysztof Wodiczko et l'ar-



© PATRICK GARAPON

chitecte argentin Julian Bonder, internationalement reconnu pour leur travail sur la mémoire, la survie, les luttes... ont imaginé un monument-parcours dédié à la mémoire de millions de victimes de la traite négrière et de l'esclavage colonial.

Le site occupe une vaste esplanade sur les berges de la Loire, entre le pont Anne de Bretagne et la passerelle dédiée à Victor Schœlcher, le républicain qui a poussé le gouvernement dont il était membre, à l'abolition de l'esclavage en 1848. Le visiteur du XXI^e siècle accède par un escalier à ciel ouvert à un passage souterrain, cœur du mémorial. Il est accueilli par le texte de l'article 4 de la déclaration universelle des Droits de l'homme. Le long du chemin traité en béton brut, les 1 710 expéditions négrières parties de Nantes sont rappelées sur des plaques où sont indiqués le nom du navire et sa date de départ. D'autres plaques portent les noms de comptoirs négriers, de ports d'escales et de ports de vente fréquentés par les négriers nantais sur quatre continents. Des textes historiques et contemporains jalonnent le parcours tandis que les sens sont interpellés par l'idée d'enfermement dans les cales des navires, suggéré par l'eau qui coule sous le platelage et le bruit de roulis entretenu par des pompes.

Memorial.nantes.fr

Fabrique d'images à Louviers

Depuis 2010, la municipalité de Louviers a mis à la disposition d'artistes un logement et un lieu de travail où ils peuvent développer leurs projets. La Villa Calderón, située au cœur de la ville, est également un espace de rencontres privilégié entre les artistes et le public. L'exposition présentée par le musée du 30 mars au 20 mai retrace le travail que le vidéaste Nicolas Tourte et le photographe Laurent Gueneau ont réalisé au cours de leur résidence à Louviers entre 2010 et 2012.

À la charge, citoyens !



DR

Les 22 et 23 mars, le lycée Claude-Fauriel (St-Etienne) a proposé une expo et un colloque sur la caricature politique avec la participation d'historiens, de dessinateurs de presse (Bauer, Coco, Paolo Piccione) et de Didier Porte pour son spectacle « Didier Porte fait rire les masses » (au théâtre Déjazet, Paris, 17 au 28 avril). Face à eux : lycéens, étudiants de prépa, profs et de nombreux auditeurs extérieurs. L'enjeu ? Favoriser une réflexion critique sur le rapport entre les médias et le fait politique... En ces temps de campagne

présidentielle, prendre du recul historique ne fait pas de mal !

L'art au jardin



DR

L'art cinétique et optique est mis en espace et en lumière dans les jardins et espaces de la villa Datriis de l'Isle sur la Sorgue, dédiée à la sculpture. Du 6 avril au 4 novembre, les œuvres d'une cinquantaine d'artistes internationaux nous ramènent à la seconde partie des années cinquante. L'art cinétique, initié en France par Victor Vasarely, investiguait alors l'espace, la lumière, le mouvement, les phénomènes optiques, suscitant sans répit la rétine du spectateur. Dès 1965, un mouvement concurrent s'impose en Europe, c'est l'Op Art. Retour sur les créations issues de ces deux courants d'exploration du mouvement et de la lumière.

www.villadatriis.com

Un américain à Toulon

Joel Meyerowitz est né dans le Bronx en 1938. Sa rencontre avec le photographe Robert Frank en 1962 l'encouragea à arpenter les rues de New-York avec son 35 mm et un film couleuvre. Inspiré également par Cartier-Bresson et Eugène Atget, son travail a fait l'objet de 18 ouvrages qui ont connu un grand succès et influencé les jeunes photographes. Deux nouveaux livres paraîtront à l'automne 2012. Auparavant, une exposition d'images récentes est programmée en Europe. Première étape, l'Hôtel des arts de Toulon du 25 mai au 17 juin. **www.hdatoulon.fr**



DR

Carrières de lumières pour Gauguin et Van Gogh

Le 30 mars dernier, les Carrières du Val d'Enfer aux Baux-de-Provence ont rouvert pour la projection lumineuse d'une exposition intitulée *Gauguin-Van Gogh*, les



© G. IANNUZZI, M. SICCARDI

peintres de la couleur, créé par Gianfranco Iannuzzi. Le parcours de ces deux peintres de la lumière est raconté dans un spectacle de 35 minutes et 3 000 images. Le 23 octobre 1888, Gauguin arrive à Arles pour intégrer l'Atelier du Midi imaginé par Van Gogh qui souhaitait réunir des artistes en marge du marché traditionnel. La petite maison jaune où ces peintres se retrouvent est un lieu d'échanges et d'affrontements, particulièrement entre Gauguin et Van Gogh. Deux mois après, Gauguin quitte définitivement Arles.

Les anciennes carrières de calcaire blanc du Val d'Enfer possèdent des galeries qui s'élèvent entre 6 et 14 mètres de hauteur. Elles ont servi à Dante de décors pour sa *Divine Comédie*, Gounod y a créé son opéra *Mireille* et Cocteau est venu y réaliser son *Testament d'Orphée*. Ce lieu magique accueille le spectacle jusqu'au 6 janvier 2013.

Une galerie pour étudiants en art

La galerie du CROUS, installée au cœur du quartier des grandes galeries parisiennes, est un lieu d'exposition ouvert à tous les étudiants et diplômés en arts plastiques. Une galerie d'art singulière !



© GIRALDINAIA

160 m² réservés aux étudiants dans le quartier des grandes galeries parisiennes.

C'est au cœur des galeries d'art du très chic Saint-Germain des Prés, à quelques pas de l'école des Beaux-Arts de Paris, qu'est implantée la galerie d'art du CROUS. À la différence de ses prestigieuses voisines, les œuvres exposées sont celles de jeunes artistes (moins de 40 ans) pour qui c'est souvent la première expérience. Il leur faut déposer un dossier qui sera examiné par un jury de professionnels (un professeur de l'université, de l'ENSAD, des Beaux-Arts, un artiste, un galeriste et un critique d'art) qui se réunit tous les deux ans pour procéder à la sélection. À partir de cette sélection, sont programmés plusieurs dizaines d'exposants à qui l'espace est loué par le CROUS pour deux semaines en général. C'est une chance d'autant plus unique que la galerie offre, au 11 rue des Beaux-Arts, 160 m² éclairés naturellement par une grande verrière. Légué après guerre pour l'usage exclusif des étudiants, l'espace, d'abord géré par les architectes puis attribué au Crous lors de sa création en 1960, est devenu une galerie d'art à part entière en 2000.

Un baptême du feu

Élisabeth Léthier, qui dirige la galerie depuis 2008, « convoque les jeunes artistes six mois avant le vernissage pour la signature d'une convention et préparer avec eux le dossier de presse de l'exposition ». Une fois payé le modique prix de la location de la galerie (entre 620 et 1 700 €), l'exposant aura à sa charge le pot du vernissage et le transport de ses œuvres. Durant l'exposition, c'est lui qui accueillera, renseignera le visiteur et fixera ses prix de vente. Une épreuve du feu pour l'étudiant, mis soudain face à la réalité de sa production. « D'autant que, dans ce quartier foisonnant de galeristes, d'étudiants et enseignants des Beaux-Arts, les visiteurs sont des gens avertis et exigeants. Pour les professionnels, c'est une occasion de découvrir de nouveaux talents ». Des échanges et des points de vue précieux pour l'exposant. Encourageant ou remettant en question un travail, leur résonance le porte loin. C'est un des grands intérêts de cette galerie singulière qui, avant tout au service des étudiants et jeunes diplômés, joue le rôle d'un tremplin pour le jeune qui, muni de son diplôme, est souvent perdu dans cette société qui ne l'attend pas.

VÉRONIQUE GIRAUD

Une programmation unique

Outre les étudiants et jeunes diplômés, une vingtaine par an, la Galerie du CROUS ouvre ses portes à d'autres expositions : des boursiers du gouvernement français, des doctorants de Paris I, du lauréat du prix Fénéon (bourse attribuée par le rectorat), du lauréat du prix Michel Journiac. La galerie participe également au festival étudiant de la Mairie de Paris.

Dans le cadre du festival d'art tribal « Parcours des mondes », organisé par l'ensemble des galeries de Saint-Germain, la directrice s'est mise en relation avec une galerie madrilène à qui le lieu est loué chaque année, le temps de la manifestation. Pour le CROUS, dont le budget galerie est limité, c'est bien sûr l'opportunité de rentrées d'argent mais c'est aussi l'occasion d'un échange avec un autre pays d'Europe, ce qu'Élisabeth Léthier souhaiterait développer à l'avenir pour les étudiants en art.

Des initiatives

Élisabeth Léthier soutient et développe de nombreuses initiatives comme l'exposition des travaux réalisés par des adolescents psychotiques et artistes hospitalisés à Paris et pour lesquels l'association Zig Zag Color a mis en place des ateliers. L'an dernier, chaque œuvre était introduite par un texte de l'artiste Ernest Pignon-Ernest.



© HYEYNE PARK

L'indépendance de

Il y a cinquante ans, avec les accords d'Evian, s'achevait ce qu'on appelle au Nord de la Méditerranée la guerre d'Algérie et, au Sud, la guerre d'indépendance. Par-delà les commémorations officielles, plusieurs travaux culturels éclairent ces années.

« Le jour où s'achève la guerre d'Algérie, un vieil empire s'effondre et une jeune nation accède à l'existence » écrit Jean Daniel dans un numéro du *Nouvel Observateur* consacrant son dossier au cinquantenaire. On ne saurait mieux dire combien cette guerre a revêtu de significations différentes. Le 18 mars 1962, dans la ville



Le camp de Staoueli, le jour du débarquement des Français en Algérie.

d'Evian, étaient signés les accords reconnaissant l'indépendance de l'Algérie par des délégations conduites par Krim Belkacem pour le FLN et Louis Joxe pour le gouvernement français. Le lendemain à 12 heures, la guerre était finie et, le 8 avril suivant, les accords étaient ratifiés par 90 %

des Français lors d'un référendum. C'est peu dire que les historiens ont encore du travail à faire pour éclaircir ce que fut cette guerre. D'autant que les « secrets défense » cachent encore de nombreuses choses d'un côté comme de l'autre de la Méditerranée.

Plusieurs livres sortent néanmoins, révélant des aspects inédits. Comme, par exemple, *Le camp de Lodi* de Nathalie Funès (Éditions Stock) où furent enfermés des centaines de pieds-noirs qui avaient pris fait et cause pour les indépendantistes algériens. Ils sont syndicalistes, communistes, anarchistes, trotskystes, chrétiens... La France ne les a pas aimés, ne leur a pas rendu hommage, n'a pas même condamné les tortures ou les exécutions dont plusieurs d'entre eux furent victimes. C'est le cas, devenu symbole, du jeune mathématicien communiste Maurice Audin, un des nombreux disparus de cette époque, dont la fin, après son interrogatoire à El Biar, est révélée par Nathalie Funès, alors que la version officielle, contre vents et marées, reste aujourd'hui encore celle de l'évasion.

Les témoignages des appelés

On sait qu'il faut souvent plusieurs décennies aux victimes pour témoi-

gner. Aux bourreaux aussi. Lorsque l'insurrection commence, la seconde guerre mondiale n'est finie que depuis neuf ans à peine. Les héros d'hier, ces résistants dans la France occupée, qui ont pour nom Massu, Bigeard, Aussaresses, vont jouer un rôle qui les mettra à jamais de l'autre côté de l'histoire. Aussaresses ne reconnaitra l'utilisation de la torture qu'en 2000 dans un entretien au journal *Le Monde*.

C'est dire qu'il est important de recueillir les témoignages des acteurs encore vivants de ces années. De faire parler les témoins, et pour la France ces deux millions d'appelés qui ont généralement très mal vécu cette guerre. Deux millions de jeunes hommes, partant faire leur service militaire qui, aujourd'hui, racontent cet enfer à travers des livres, des films, des expositions.

Les titres ou sous-titres des ouvrages qui sortent à cette occasion en librairie sont éloquentes des *Héritiers du silence* de Florence Dosse (Ed. Stock) à *La parole confisquée* de Claire Mauss-Copeaux (Ed. Hachette) en passant par *Une génération sacrifiée* de Patrick-Charles Renaud (Ed. Grancher). La fédération nationale des anciens combattants en Algérie (FNACA) a également pris l'initiative d'une collaboration avec des communes pour recueillir témoignages filmés et photos et exposer les résultats dans des villes aussi diverses que Saint-Paul-Trois-Châteaux, Villars-les-Dombes, Rodez ou Bouguenais... Mais aussi dans des établissements scolaires, comme à Jarnac.

Les manifestations en France en 1961 restent également à étudier et particulièrement le massacre par la police française de centaines d'Algériens, le 17 octobre à Paris. Le 8 février 1962, où une immense manifestation déboucha sur la mort de neuf manifes-

1830-1962 au musée de l'armée

Du 16 mai au 29 juillet, le musée de l'armée présente une exposition unique sur les 132 ans de présence française en Algérie. 250 pièces, des œuvres picturales aux documents officiels et personnels, ont été sélectionnées en plus des photos et des films provenant de toutes les institutions

françaises. Les films de fiction et documentaires seront visibles grâce à 30 écrans. Cinq conférences, un cycle de concerts, une rencontre avec le dessinateur Jacques Ferrandez sont programmés.



l'Algérie



Juillet 1962 à Alger, l'indépendance vient d'être signée

tants au métro Charonne, a été commémoré. Une place de la capitale porte désormais son nom.

132 ans d'occupation

Il faut encore citer l'œuvre de celui qui, parti d'Algérie à 12 ans, a consacré sa vie d'historien à cette guerre. Benjamin Stora. Il a d'abord essayé d'expliquer aux Français *La guerre d'Algérie vue par les Algériens* (Ed. Denoël) avant de multiplier les documentaires télévisés sur France Télévisions, des *Années algériennes* (France 2) en 1991 à *Guerre d'Algérie, la déchirure* (en prime time sur France 2 le 11 mars dernier). Il vient de publier *Histoire de l'Algérie : XIX^e-XX^e siècles* (Ed. La Découverte). Car l'histoire de la guerre est incompréhensible sans celle des 132 années d'occupation, qui commence le 14 juin 1830. Une exposition du musée de l'armée s'attachera à cette complexité des relations (voir ci-contre). Pour cette exposition, le musée a passé un partenariat avec les Éditions Casterman qui publie les dix tomes des *Carnets d'Orient* de Jacques Ferrandez. Cette très célèbre BD raconte l'histoire d'une famille de pieds-noirs sur toute cette époque.

JACQUES MUCCHIELLI

France-Algérie : dessins de presse à la BNF

Jusqu'au 24 juin, les murs de l'allée Jules Cain de la Bibliothèque Nationale de France alignent des planches, colorées ou noir et blanc, signées d'une douzaine d'artistes français et algériens, qui collaborent dans des quotidiens d'information et des journaux satiriques nationaux. L'objet de l'exposition est d'illustrer les relations entre la France et l'Algérie. Confrontés à la thématique franco-algérienne, ces artistes expriment, avec humour, dérision et une vraie liberté d'expression, leur vision politique et sociale liant les deux sociétés. Chaque dessin et chaque bulle, percutant une réalité parfois douloureuse et souvent tue, fait sourire à chaque pas le visiteur. Tout un art ! Certains dessins exposés ont été publiés, parfois dans la presse française et algé-

rienne, d'autres sont inédits. Tous rendent compte, en quelques traits, des évolutions apparues au fil des générations et croisent les destins des deux pays, avec une profonde humanité. Si en France, on connaît bien Siné, Plantu et Wolinski, c'est que le dessin satirique occupe une place de choix dans notre presse et chatouille, la plupart du temps impunément, le pouvoir et l'actualité. Plantu est là pour cette exposition, aux côtés de Loup, Aurel, Coco, Wingz, Valère. En Algérie, c'est après l'indépendance du pays que le dessin satirique fait son apparition, sous la plume de Haroun, Slim ou encore Ait Kaci. Dans les années quatre-vingt, la presse privée devient plus indépendante et ouvre généreusement ses colonnes aux dessinateurs.



Un dessin signé Haroun sur la Guerre d'Algérie.

Mais dix ans plus tard, les dessinateurs satiriques sont menacés et victimes du terrorisme. Nombre d'entre eux doivent venir se réfugier en France. À la BNF, on retrouve Haroun et on découvre Le Hic, Rachid Djellal, Nasser, Massinissa Selmani. L'initiative d'une telle exposition revient à l'Association France Algérie, créée en 1963.

George Bodocan est un artiste roumain qui a choisi Paris pour vivre son art d'une manière différente. Ses œuvres seront exposées le 19 mai prochain à L'Institut culturel roumain de Paris pour la Nuit des musées.

Quel itinéraire vous a mené en France ?

J'ai étudié aux Beaux-Arts de Bucarest. Mais, après deux ans, j'ai dû abandonner pour des raisons économiques. J'ai alors travaillé dans la publicité et la communication. Mais cela ne plaisait pas, mon but était de faire de la création. J'ai alors conçu des projets artistiques alternatifs. J'ai fait venir en résidence pour une semaine des artistes internationaux qui devaient travailler, en présence du public, sur la terrasse d'un immeuble de Bucarest. Il y a eu trois éditions de ce projet. Mais la vie n'était pas facile en Roumanie, les artistes se débrouillent seuls, sans aide, sans participation de l'État. En 2008, j'ai décidé de venir en France, que de nombreux artistes roumains ont choisie, comme Brancusi. C'était comme un chemin déjà ouvert.

Quels ont été vos sentiments ?

Quand je suis arrivé à Paris, j'ai d'abord été surpris de voir tout ce que l'État français fait pour la culture. C'est très différent de Bucarest. J'avais appris l'histoire de l'art au lycée et aux Beaux-Arts, mais il me fallait connaître du monde, dans cette ville qui accueille si bien, où tu peux facilement imaginer ton tapis rouge. Je me suis senti très vite familier. J'ai commencé à connaître des gens, enchaîné des collaborations avec l'Institut culturel roumain de Paris. À Bucarest, seuls les médias t'aident à te faire connaître, à Paris il y a plus de mille expos en un mois...

Vos premières expériences artistiques en France ?

Mon premier projet a été « Cafés poèmes de Paris » en 2009. C'est une manifestation que j'avais conçue à Bucarest, parce que j'aime mélanger les genres et les gens. Je l'ai reproduite à Paris où, pendant un mois, des gens ont déposé des poèmes et des messages dans des urnes mises

« L'accès à la culture est facilité en France »



© LAURELINE DELOM

dans une trentaine de bars. Un jury en a fait une sélection et un livre a été publié que j'ai illustré, à l'occasion de la manifestation de La semaine de la culture. Puis, en 2010, j'ai eu mon atelier.

Quel genre d'atelier ?

Il s'agissait d'un bâtiment abandonné, situé dans le XV^e arrondissement. Nous avons été un collectif d'artistes à le squatter puis une convention a été passée avec la Mairie de Paris. Aujourd'hui, nous sommes une association d'une vingtaine d'artistes. Et plus de cent personnes y passent chaque jour. Le rez-de-chaussée est public, répétitions de danse, musique, labo de photo... Je m'y suis installé il y a un an et demi, c'est un moment de ma vie où je devais m'arrêter.

Comment travaillez-vous ?

J'aime travailler devant les gens. Réactions et regards m'inspirent. C'est d'eux que trouve mon énergie. Je ne maîtrise pas bien la langue française, l'écris surtout, et mon art m'a guidé vers un lan-

gage alternatif. J'ai trouvé mon langage, il est fait de personnages, de rencontres, de relations entre les êtres. Depuis peu, j'attache une grande valeur à mon inconscient. Lorsque je demande aux gens qui viennent me voir de dessiner, ils me disent : « je ne suis pas un artiste, je n'ai pas appris à dessiner ». Moi je veux leur dire que l'art n'est pas un privilège, mais appartient à tout le monde. Chacun de nous peut communiquer par ça. Le langage n'est pas forcément écrit, rationnel, il est aussi dessiné. Quand je faisais mes études, j'avais des blocages quand il s'agissait de copier un modèle ou la nature. J'ai beaucoup appris des profs mais mon but n'était pas de copier mais d'exprimer mes émotions. C'est aujourd'hui seulement que je le comprends. Et je veux le partager. C'est comme ça que m'est venue l'idée de glisser des dessins en cartons dans les livres de bibliothèques.

Vos projets ?

Je travaille sur des objets récupérés. Les seuls objets que j'achète sont des marqueurs. J'ai beaucoup travaillé sur des matelas trouvés dans la rue. Certains d'entre eux seront exposés dans le magnifique Institut culturel roumain de Paris, rue Saint-Dominique, où je suis l'artiste invité pour la Nuit des musées 2012. Et une projection de mes œuvres se fera sur un grand mur de la cour. Après mon exposition de février dernier à Amsterdam, d'autres projets sont en cours, à Paris et à Bucarest.

PROPOS RECUEILLIS PAR
VÉRONIQUE GIRAUD

GEORGE BODOCAN

Né en janvier 1979 à Albajulia, une ville historique du centre de la Roumanie, George Bodocan a fait ses études aux Beaux-Arts de Bucarest. Il vit à Paris depuis 2008 et travaille dans un atelier du XV^e arrondissement.



Accueillez un enfant
C'EST UN TEMPS DE BONHEUR QUI COMPTERA DANS SA VIE
pour les vacances!


SOUTENEZ-NOUS
FINANCIÈREMENT
MERCI



SECOURS
POPULAIRE
FRANÇAIS

« Alé montre ta feuille. Tinkiet le prof voit Ri1. »

Voilà, mot pour mot, le SMS que j'ai intercepté la semaine dernière dans ma classe, en plein contrôle. J'ai aussitôt mis un zéro à l'élève. Mais lorsque j'ai voulu attraper son portable pour le confisquer, il est tombé par terre et s'est cassé. Le lendemain, les parents se sont plaints. Alors, j'ai appelé la MAIF et j'ai tout expliqué à un conseiller. Pas d'inquiétude m'a-t-il dit, nous allons régler le problème. À mon grand soulagement.

Christian – professeur de français à Montauban.



OFFRE MÉTIERS DE L'ÉDUCATION
EN PARTENARIAT AVEC LES AUTONOMES DE SOLIDARITÉ LAÏQUES*
Souscrivez en ligne sur maif.fr



ASSURTEUR MILITANT